République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Université Mentouri. Constantine
Faculté des Lettres et des Langues
Département de Langue et
Littérature Française

N° d'ordre :
N° de série :

Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de
Master en didactique de FLE

Thème

L'enseignement du lexique en classe de langue : Des objectifs aux pratiques de classe (Cas de classe de troisième année primaire)

Dirigé par :
Dr. Guidoum Laarem.

Présenté par :
Balli Naima.

Membre du jury :

Président : Pr. Hannachi daouia. Université Mentouri. Constantine.

Rapporteur : Dr. Guidoum Laarem. Université Mentouri. Constantine.

Examinateur : Dr. Zetili Abel Asselam. Université Mentouri. Constantine.

Année académique :
2009/2010

A la pensée de ma Mère

Remerciement :

*Je tiens à **remercier** :*

***Mes enseignants**, pour leur bienveillance et leurs orientations.*

***Mon directeur du travail**, pour ses conseils et ses encouragements.*

***Les directeurs des écoles primaires et les enseignantes**, pour leur chaud accueil et leur coopération.*

*Et enfin**, ma famille**, **mes amies**, et toutes les **personnes** qui ont participé à la réalisation de ce mémoire.*

Table des matières

II- **L'observation de classe**

Introduction générale :

Dans les établissements scolaires algériens, et depuis les années 80, l'enseignement des langues était fondé sur les principes de l'approche par objectifs (Programme de la troisième année primaire, 2004 :3). Celle-ci accorde une grande importance à la sélection des savoirs et à la façon dont ils sont transmis. Pour cette approche, l'essentiel est de garantir la fixation des connaissances chez les élèves.

Certes, au cours de l'année 2003, de nouveaux programmes ont été introduits. Le Ministère de l'Education Nationale explique, dans l'introduction générale des *fascicules de programme pour l'année 2004* (Programme de la troisième année primaire, 2004: 3), que ce renouvellement vise :

- premièrement, la formation des citoyens capables de s'affirmer et de s'intégrer dans les autres sociétés, mais en même temps en gardant leurs identités algériennes.

- deuxièmement, la modernisation de l'enseignement en suivant le progrès de la science et de la technologie.

Pour cela, on a mis en vigueur des programmes bâtis sur les principes théoriques de l'approche par compétences. Cette approche, contrairement à celle par objectifs, s'intéresse à l'apprenant et à la manière la plus efficace dont l'apprenant acquiert les connaissances exposées. Suivant le proverbe : *« c'est en forgeant qu'on devient forgeron »*, les principes de l'approche affirment que le rôle de l'élève ne se restreint plus à recevoir et emmagasiner les informations de son enseignant « *détenteur du savoir* » (Programme de la troisième année primaire, 2004 : 5). Il doit, alors, rassembler ses connaissances et développer ses compétences à travers les expériences que l'élève va passer, tout au long de sa formation scolaire avec le l'aide de son enseignant « *animateur* » (Programme de la troisième année primaire, 2004 : 5) qui favorise le climat de l'apprentissage :

- En faisant déclencher chez l'élève le désir d'apprendre (Bordeleau, Morency, 1999 : 9).

- En donnant à l'élève des conseils, afin de dépasser les obstacles rencontrés dans son apprentissage.

Nous savons bien, que cette réforme ne présente qu'un type de nombreux modèles de la nouvelle pédagogie qui est utilisée dans de divers pays de l'Europe. (Abdelhamid Benzerari, *L' « approche par compétence », ses fondements et les moyens de la rendre féconde,* consulté le 20/03/2010 à l'adresse : http://www. El Watan.com/)

Cependant, est-ce que les enseignants qui ont passé des années à enseigner avec l'approche par objectifs, peuvent bien appliquer ce modèle ? Est-ce qu'ils arrivent à réaliser les objectifs de l'approche par compétences, en s'adaptant avec leur nouveau rôle qui est le facilitateur ?

Alors, par cette recherche, nous voulons connaître, si les nouvelles méthodologies, apportées par la réforme, sont bien pratiquées dans la classe de langue. Ainsi, nous essayons de savoir, si ses pratiques permettent de concrétiser leurs objectifs. Et puisque le domaine de l'enseignement des langues est vaste, nous préférons centrer notre recherche sur l'enseignement du lexique, étant donné qu'il constitue la matière de la langue.

Notre problématique peut se résumer en une question principale :

- Est-ce que les activités pratiquées dans la classe permettent la réalisation des objectifs de l'enseignement du lexique, concernant la nouvelle approche de la réforme ?

A partir de cette interrogation, nous pouvons proposer l'hypothèse suivante :

- Les objectifs de l'enseignement du lexique ne se réalisent point, parce que les enseignants ne peuvent pas appréhender et suivre les nouveaux principes de l'approche par compétences.

Nous essayerons d'affirmer ou infirmer cette hypothèse par l'observation des cours du française au sein des écoles primaires.

En revanche, nous commencerons, avant cela, par la quête des connaissances théoriques qui nous permettront de bien mener une recherche scientifique, rigoureuse et sans confusion.

Ces connaissances seront mentionnées dans la première partie de notre mémoire, la partie théorique, en trois chapitres. Le premier chapitre consiste en la présentation l'approche par compétences, ses principes, ses buts et ses

méthodologies. Le deuxième réfère au terme lexique, à ses domaines d'étude, ses définitions, ses constituants et sa relation avec le mot vocabulaire. Enfin dans le troisième chapitre, nous présentons les différents modèles théoriques de l'enseignement du lexique, ainsi que les activités utilisées, en vue d'une bonne maîtrise.

Dans la deuxième partie, la partie pratique, nous entamerons l'étude sur le terrain. Nous consacrerons une première étape à l'analyse de notre premier corpus qui sont les fascicules du programme de français de la troisième année primaire. Cette analyse nous permettra de dégager les objectifs et méthodes destinés aux enseignants pour l'enseignement du lexique.

Par contre, dans la deuxième étape, nous allons assister à des cours de français dans les écoles primaires. Par l'observation de ces derniers, nous pourrons rassembler des informations sur les critères des activités réalisées au sein de la classe et les comparer avec celles qui sont inscrites dans les fascicules.

A partir de ce moment là, nous parviendrons à savoir, si les enseignants pratiquent correctement les méthodes de la réforme et assurent de ce fait l'atteinte de ses objectifs. Si c'est le contraire, nous tenterons même de repérer les lacunes et de proposer des solutions.

Le cadre théorique

I- L'approche de la réforme

Nous allons essayer, par ce chapitre, de présenter l'approche par compétences, ses fondements et ses principes d'enseignement, parce qu 'elle nous aidera, plus tard, à comprendre les apports des fascicules du programme.

Certes, nous prenons toujours comme référence le modèle de la réforme mis en vigueur par notre Ministère de l'Education Nationale :

Au XXe siècle, la pédagogie et la didactique ont connu un développement subversif de principes. Les études de ces deux domaines ne s'intéressent plus à l'enseignant. Par contre, elles sont orientées vers l'apprenant. (*Pédagogie*, article de l'encyclopédie Wikipédia consulté le 09/12/2009 à l'adresse http://fr.wikipédia.org/)

Par l'influence des nouveaux apports de la psychologie, on s'intéresse, dorénavant, à bien éclairer les attitudes et les réactions de l'apprenant lors de son apprentissage.

1. L'approche par compétences :

L'approche par compétences ne constitue qu'une concrétisation de la pédagogie active (*Pédagogie,* article de l'encyclopédie Wikipédia consulté le 09/12/2009 à l'adresse http://fr.wikipédia.org/). Elle était élaborée à partir du CECRL.

1.1 Le Cadre Européen Commun de Référence des Langues (CECRL) :

C'est un ouvrage, publié en 2001, par le Conseil de l'Europe. Il définit quelques nouveaux concepts qui seront la base commune pour l'élaboration de plusieurs méthodes d'enseignement des langues (*C.E.C.R*, article consulté le 30/03/2010 à l'adresse http://www.ac-noumea.nc/).

En effet, l'approche par compétences constitue la lignée des autres approches comme : l'approche communicative et l'approche actionnelle.

1.2 La compétence de communication :

L'approche par compétences reprend de l'approche communicative l'importance de la communication (Riba, *De l'approche communicative à l'approche actionnelle : Apports du Cadre européen commun de référence pour les langues*, conférence consulté le 30/03/2010 à l'adresse http://sites.google.com/). Elle vise

essentiellement à développer chez l'apprenant une compétence de communication (*La compétence de communication*, article consulté le 05/04/2010 à l'adresse http://svp.muni.cz/). Celle-ci qui est composée selon le CECRL par un ensemble des autres compétences :

1.2.1 La compétence linguistique :

Elle présente la maîtrise systématique de la langue. Elle consiste à choisir un lexique correct lié par des règles de grammaire correctes, pour le produire oralement ou graphiquement. (*La compétence de communication*, article consulté le 05/04/2010 à l'adresse http://svp.muni.cz/).

1.2.2 La compétence sociolinguistique :

Elle consiste à la maîtrise des règles sociales de l'utilisation de la langue. Il faut que l'apprenant sache quoi dire et comment dire selon chaque situation de communication. (*La compétence de communication*, article consulté le 05/04/2010 à l'adresse http://svp.muni.cz/)

1.2.3 La compétence pragmatique :

Elle renvoie à la bonne utilisation de la langue afin d'agir et d'interagir sur les autres. (*C.E.C.R*, article consulté le 30/03/2010 à l'adresse http://www.ac-noumea.nc/) Il faut savoir choisir le discours qui convient à la fonction ou à la réaction voulue.

De tout cela, l'enseignement/apprentissage de la compétence communicative repose sur la théorie des actes de parole : « *l'approche communicative utilise fréquemment la théorie des actes de parole comme seule garantie d'un enseignement communicatif de la LE.* » (Evelyne, 1991 :30).

Aussi, l'approche par compétence reprend de l'approche actionnelle deux principes qui sont : l'action et la tâche. (Riba, *De l'approche communicative à l'approche actionnelle : apports du Cadre européen commun de référence pour les langues*, conférence consulté le 30/03/2010 à l'adresse http://sites.google.com/).

Il est assuré que l'action est un outil efficace pour l'apprentissage, c'est-à-dire, quand l'élève est mené à réaliser quelque chose, il s'engage dans ses apprentissages et il va apprendre à partir de ses erreurs commises soit par lui, soit par ses camarades.

Par conséquent, l'approche par compétences, pour fournir ce contexte, elle adopte l'apprentissage par projet. Un ensemble de projets proposés visant le développement d'une compétence donnée. (Pédagogie *de projet*, article de l'encyclopédie Wikipédia consulté le 09/12/2009 à l'adresse http : //fr.wikipédia.org/)

2. L'enseignement du lexique par l'approche par compétence :

Puisque la compétence lexicale constitue une des trois composantes de la compétence linguistique, le développement de cette première se fait, naturellement, par le développement de cette dernière. (*La compétence de communication*, article consulté le 05/04/2010 à l'adresse http : //svp.muni.cz/)

2.1 La compétence lexicale :

Elle est définie dans le C.E.C.R.L comme :

« *La connaissance à utiliser le vocabulaire d'une langue qui se compose 1. d'éléments lexicaux et 2. d'éléments grammaticaux.* » (Conseil de l'Europe, 2000 : 87, version électronique de *Cadre Européen Commun de Référence* consultée le 30/03/2010 à l'adresse http : //www.coe.int/)

La compétence lexicale signifie : avoir la capacité d'utiliser correctement les mots et les expressions d'une langue donnée, pour transmettre un sens précis.

Donc, l'enseignement de la compétence lexicale se fait par l'enseignement de la compétence linguistique qui est centrée sur ces quatre habiletés : expression orale/écrite et compréhension orale/écrite.

2.2 La compréhension orale et écrite :

Le Cadre propose une méthodologie. Cette dernière consiste à provoquer chez l'apprenant un processus mental de réflexion pour qu'il puisse accéder au sens des énoncés. (Conseil de l'Europe, 2000 : 54-57, version électronique de *Cadre Européen Commun de Référence* consultée le 30/03/2010 à l'adresse http://www.coe.int/).

Pour cela, on privilégie l'utilisation des consignes, comme un moyen favorable pour l'accès à la compréhension dans l'enseignement par projet.

2.2.1 La consigne :

Elle est définie comme : « *ordre donné pour effectuer un travail* » (La *consigne, chemin qui mène aux apprentissages*, article consulté le 04/04/2010 à l'adresse http://www.Oasisfle.com/). Son rôle est de guider l'apprenant à faire un travail donné. Elle emploie des verbes mentalistes dans le but d'entraîner la pensée des élèves. La consigne est considérée importante, parce qu'elle peut affecter positivement ou négativement la qualité de la tâche proposée.

Pour cela, le Cadre mentionne que les activités nécessaire entraînant la compréhension sont l'écoute pour les énoncés oraux et la lecture pour les textes écrits.

Ces activités permettent aux élèves de connaître et mémoriser le lexique nouveau, de consolider la connaissance du lexique connu, et de repérer les règles progressivement qui régissent l'emploi de ce lexique.

2.3 La production orale et écrite :

Par l'acte de la production, l'apprenant s'intègre activement dans son apprentissage. Alors, le Cadre propose des activités impliquant l'élève au milieu des tâches. Ces activités sont l'échange des interactions et l'écriture.

L'apprenant va réutiliser ses connaissances construites soit par ses expériences de vie, soit par l'enseignement. Ce qui veut dire qu'il va réemployer le lexique appris et connu en suivant les règles repérer afin de réaliser sa tâche. (Conseil de l'Europe, 2000 : 48-51, version électronique de *Cadre Européen Commun de Référence* consultée le 30/03/2010 à l'adresse http://www.coe.int/).

Pour ce fait, l'approche par compétence utilise pour l'évaluation des grilles d'évaluation (des grilles complétées par l'enseignant, en évaluant le travail de l'apprenant après chaque projet) pour but d'identifier les lacunes et les compétences males développées.

Par conséquent, les erreurs sont considérées comme un outil important pour effectuer l'évaluation et rectifier les lacunes de l'apprentissage. L'erreur n'est plus rejetée.

Pour conclure, nous pouvons dire que l'approche par compétence n'a pas seulement le but de l'appropriation de la langue, mais aussi, elle veut habituer

l'apprenant à profiter et à développer ses savoirs à partir des situations très différentes comme celles qui ont été rencontrées lors de l'apprentissage. Elle pousse l'apprenant à être plus autonome.

II- Concepts et définitions

Le lexique a été l'objet d'étude de plusieurs recherches. Il est un terme riche, si bien que les résultats de ces recherches ont été nombreuses et aussi diverses.

Dans ce chapitre, nous exposons les définitions de quelques concepts concernant le domaine du lexique. Plus, la distinction entre le terme du lexique et celui du vocabulaire qui ont considéré, par fois, comme des équivalents.

1. Le lexique :

Le terme lexique (du grec «*lexis* », « *mot* ») signifie pour Wagner : « *L'ensemble des mots au moyen desquels les membres d'une communauté linguistique communiquent entre eux.* » (Wagner, 1967 : 17)

Il constitue, donc, la source commune à partir de laquelle les individus, parlants la même langue, puisent les mots ou les unités lexicales, afin de les utiliser pour des fins communicatives.

Ces unités lexicales peuvent prendre, selon Niklas-Salminen, plusieurs formes. Tout dépend des niveaux auxquelles elles appartiennent :

1.1 Le niveau des morphèmes :

Le morphème constitue l'unité minimale de la langue qui peut véhiculer un sens. Ils sont formés à partir de la combinaison des phonèmes. Ceux-ci constituent à leur tour, l'unité minimale de la langue qui ne comporte pas un sens. En revanche, les phonèmes présentent la source féconde pour la formation d'un nombre infini de morphèmes ou, plus généralement, d'unités lexicales. (Niklas-Salminen, 1997 : 9-10)

Il existe deux types de morphèmes :

1.2.1 Le morphème lexical ou lexème :

Ces morphèmes sont nombreux. Employés seuls ou au milieu d'une phrase, ils véhiculent un sens. (Idem, 1997 : 18)

1.2.2 Le morphème grammatical ou grammème :

Par contre, ses morphèmes ont le rôle de régir l'usage des lexèmes et d'indiquer leurs relations dans les énoncés. (Idem, 1997 : 19)

1.2 Le niveau des mots :

L'unité du mot est une unité complexe que le morphème, parce qu'elle peut être formée de deux ou plusieurs morphèmes. Environ « *75% du lexique sont composés de deux ou plusieurs morphèmes.* ». (Idem, 1997 :18)

Cependant, il y a des mots formés d'un seul morphème.

En effet, le mot est une unité difficile à circonscrire, parce qu'elle peut adopte de diverses définitions sur divers niveaux.

1.2.1 Sur le niveau sonore et graphique :

« *Unité de langue consistant en un ou plusieurs sons à laquelle est associé un sens et dont la représentation graphique entre deux blancs.* » (Dicos Encarta, 2009)

Mais, cette définition semble générale, parce qu'il existe des mots dans lesquels on associe deux ou plusieurs unités autonomes pour véhiculer un sens, par exemple : « *porte clé* ».

Ce qui demande une définition rendant compte de la forme aussi que du sens désigné.

1.2.2 Sur le niveau sémantique :

La définition de F. de Saussure, qui préfère changer l'appellation du mot en signe linguistique, explique que ce dernier est : « *la combinaison d'une image acoustique et du concept.* » (Saussure, 1972 : 98). Ce qui veut dire que le signe linguistique repose sur l'association d'une forme, c'est-à-dire, une articulation correcte (signifiant) ; et un sens lisible (signifié).

Donc, l'étude sur le signe linguistique prend en considération la relation d'inséparabilité entre la forme et le sens du mot

1.2.3 Le niveau des expressions :

Les expressions ou les locutions sont des unités figées formées par l'association d'un certain nombre de mots ou de morphèmes. L'ensemble de ces derniers est employé pour designer un seul sens autonome. De cela, la compréhension des expressions ne fait pas par l'association des sens des mots composants, mais par la consultation des ouvrages spéciaux qui pour rôle

l'énonciation du sens de ces expressions. Comme par exemple le dictionnaire. (Daumas, Lagane, 1974 : 3)

En fait, les études sur le lexique ne cessent pas de s'approfondir et d'apporter plus de clarté sur ses constituants et ses caractéristiques.

La recherche a aboutit à la distinction entre le lexique et le vocabulaire et aussi l'identification de ses divers types.

2. <u>Le lexique global :</u>

Il désigne tous les mots d'une langue que tous les sujets parlants peuvent les utiliser dans leurs communications (Genouvrier, Peytard, 1970 : 181).

3. <u>Le lexique individuel :</u>

Il forme une partie intégrante du lexique global. Le lexique individuel désigne l'ensemble des mots qu'un individu utilise dans ses propres communications (Idem, 1970 : 181).

4. <u>Le lexique et le vocabulaire :</u>

Le terme du vocabulaire présente, dans sa part, l'ensemble des mots q'un locuteur donné puisent de son lexique individuel, afin de les employer dans une communication spécifique. Ce qui fait que le vocabulaire est la réalisation d'une partie précise du lexique individuel. (Picoche, 1987 : 44)

Le vocabulaire se divise en deux types :

4.1 <u>Le vocabulaire actif :</u>

Il présente les mots produits souvent par un sujet parlant donné. (Niklas-Salminen, 1997 : 28)

4.2 <u>Le vocabulaire passif :</u>

Il désigne les mots que le locuteur peut comprendre leur sens, mais qu'il na pas l'habitude de les employer dans ses communications. (Idem, 1997 : 28)

Si bien que le domaine du lexique a été enrichi et approfondi par les recherches. Mais, grâce à la genèse du savoir, les études ne s'arrêtent jamais d'apporter de nouveaux résultats et d'aborder plusieurs nouvelles pistes d'étude.

III- Le lexique et l'enseignement

Depuis les méthodes traditionnelles jusqu'à nos jours, les didacticiens accordent toujours une place importante pour l'enseignement du lexique. C'est pour cette raison, nous trouvons plusieurs modèles et approches visant la réalisation de cette fin.

1. L'approche sémantique :

Cette approche repose sur l'étude des relations qui existent entre les mots, en considérant le lexique comme un système, où chaque mot n'a de sens que par rapport aux autres.

Les mots peuvent avoir des relations de :

1.1 Synonymie :

Les synonymes sont les mots qui on le même sens. Mais, selon Picoche : « *deux mots ne sont pas exactement équivalents.* » (Picoche, 1993 : 41).

A partir de ce principe, on arrive à aboutir la constitution des champs lexicaux génériques. Chaque champ contient des hyponymes présentés par un mot générique ou hyperonyme désignant le genre du champ. (Idem, 1993 : 41)

Ensuite, par l'analyse sémique, on peut dégager les traits de différences ou sèmes des hyponymes et aussi dégager des polysémies (« la mise en rapport d'un seul signifiant avec plusieurs signifiés. » (Genouvrier, Peytard, 1970 : 207)).

1.2 Antonymie :

Les mots de sens opposés. (Picoche, 1993 : 45)

1.3 Le niveau de langue :

Les relations sémantiques entre les mots peuvent être repéré par rapport au niveau du langage. (Idem, 1993 : 46)

2. L'approche syntaxique:

Pour étudier les mots, elle repose sur l'analyse syntaxique. On vise à traiter la fonction du mot au sein d'un syntagme et à démontrer les règles régissant leurs emplois et le choix des places occupées. (Beltrami, *L'enseignement du lexique au cycle 1,* consulté le 22/02/2010 à l'adresse http://www.eduFLE.net/)

Le but de cette approche est d'accéder au sens des mots par la description syntaxique. Prenons comme exemple : la classification des mots par le biais des traits syntaxiques (nom concret/abstrait, nom animé/non animé, etc.)

3. **L'approche fréquentielle :**

Elle consiste à enseigner un lexique sélectionné par rapport à sa fréquence.

Certains chercheurs ont élaboré des listes du lexique le plus utilisé dans les situations de communication courantes, à partir des études statistiques, par exemple : la liste du Français Fondamental faite d'un corpus oral réuni en 1956. (Picoche, 1993 : 58)

4. **L'approche référentielle :**

Cette approche présente les mots en s'appuyant sur l'identification de la relation qui existe entre le mot et le référent qui le représente dans le monde réel. (Beltrami, *L'enseignement du lexique au cycle 1,* consulté le 22/02/2010 à l'adresse http://www.eduFLE.net/)

5. **L'approche formelle ou des familles des mots :**

Elle puise ses informations de la morphologie. On se penche à éclairer les structures des mots et à observer ses éléments constituants. Tous cela, se fait spécialement par l'étude du phénomène de la dérivation. (Idem, 1993 : 7)

6. **Quelques activités du lexique :**

Pour enseigner le lexique, les méthodes d'enseignement proposent un nombre considérable d'activités. Mais, quelques uns sont estimées efficaces et demandées. (Beltrami, *L'enseignement du lexique au cycle 1,* consulté le 22/02/2010 à l'adresse http://www.eduFLE.net/)

Nous pouvons citer :

- La répétition du lexique afin de le mémoriser.
- La conversation pour enrichir le vocabulaire passif d'un coté, et avoir une habitude de l'usage du vocabulaire actif de l'autre cote.
- La lecture ou le contact avec les textes pour acquérir plus de mot.

Le cadre pratique

I- Les fascicules des programmes

Pour enseigner le lexique, les didacticiens comptent plusieurs modèles. Chaque modèle propose une méthode différente, mais insistant soit sur un des caractéristiques du lexique, comme par exemple, l'approche fréquentielle (Picoche, 1993 : 57) appuyée sur le caractéristique de la fréquence des mots de la langue ; soit sur la nature des relations existantes entre les mots du lexique, comme l'approche sémantique (Beltrami, *Enseignement du lexique au cycle 1*, article consulté le 22/01/2010 à l'adresse : http://www.weblettre.com/) appuyée sur les relations de sens existantes entre les mots.

Pour connaître la méthode choisie et destinée aux enseignants pour l'enseignement du lexique français au 3ème année primaire et afin de répondre à la question de notre problématique, nous avons besoin d'analyser les instructions officielles inscrites dans le document d'accompagnement, le manuel scolaire et le fascicule du programme.

L'analyse aura comme but l'identification des objectifs ainsi que les méthodes tracées pour l'enseignement du lexique français pour la 3ème année primaire.

1. Les instructions officielles

Le Ministère de l'Education Nationale utilise divers moyens pour informer les enseignants sur les principes pédagogiques mises en vigueur dans les programmes d'enseignement. Cela est pour but d'assurer une bonne application. Ces moyens sont au nombre de trois.

1.1 Le programme de la 3ème année primaire

C'est un petit ouvrage publié par la Commission Nationale des Programmes. Cet ouvrage informe les enseignants sur les principes théoriques et méthodologiques de l'approche pédagogique choisie pour l'enseignement de la langue française au primaire.

Le programme tente de fournir aux enseignants des définitions des concepts clés de l'approche, ainsi que des explications concernant les activités de la classe, le contenu, l'évaluation et enfin les objectifs à atteindre à la fin du programme.

1.2 Le document d'accompagnement du programme

Il a pour rôle de faciliter la compréhension de tout ce qui a été défini et mentionné dans le programme, en révélant quelques exemples qui montrent le déroulement souhaité de la leçon et plus généralement les différentes étapes de l'enseignement.

Le document d'accompagnement constitue une continuité très utile du programme et aussi « *un moyen pédagogique de formation de l'enseignant* » (Programme de la 3ème année primaire, 2004 : 11).

1.3 Le manuel scolaire

Conçu comme un « *des documents de travail indispensables pour l'enseignant et source d'apprentissage pour l'élève* » (Programme de la 3ème année primaire, 2004 : 12), le manuel scolaire comporte le contenu du programme de la langue enseignée et présente une application de ce dernier.

2. La grille d'analyse du corpus

2.1 Introduction

Afin de cibler les informations qui nous intéressent pour la problématique, nous avons élaboré une grille d'analyse inspirée : de la grille d'analyse de tout manuel scolaire consulté le 05/05/2010 à l'adresse : http ://www.jythiry.net/ (cf., annexe, p. 82) . Et des cours de « *Méthodologie de la matière* » du professeur Cherrad, Y, université de Mentouri, Constantine. Année universitaire 2009/2010.

Les deux références nous ont donné une idée sur les points possibles, que nous pouvons traiter dans les instructions officielles du programme et du manuel scolaire.

2.2 Grille proposé

Critère
La nature du lexique enseigné
La place du lexique français dans les fascicules du programme
Modèles didactiques mis en place pour l'enseignement du lexique

Procédés aidant l'acquisition du lexique
Les activités entraînant l'apprentissage du lexique

La grille contient cinq critères (points précis à partir de lesquels nous pouvons analyser et juger les informations véhiculées par les instructions officielles (Petit Larousse, 1979)).

Le premier critère traite le contenu et la nature du lexique enseigné. Quant aux quatre qui restent étudient, tout ce qui concerne la méthodologie de l'enseignement du lexique (la place du lexique, méthodes didactiques, procédés de l'acquisition et les activités pratiquées).

Nous signalons que nous avons rencontré quelques difficultés dans la quête de notre premier corpus.

Au début, nous avons trouvé un programme de la 3ème AP et son document d'accompagnement, mais qui ont été publiés en juillet 2004. Sachant qu'au cours de cette année, la langue française est enseignée à partir de la 2ème année primaire; et pour ne pas trahir l'actualité de notre recherche, nous avons continuer de chercher jusqu'à ce que nous ayons trouvé les documents actuels.

Face à ce problème, nous avons décidé d'enquêter sur les causes d'indisponibilité de ces imprimés. Comme réponse, nous n'avons rien trouvé. Mais, d'après nos observations, les personnes qui travaillent dans le domaine d'enseignement, et spécialement les enseignants ne cherchent pas d'avoir ces imprimés.

Pour eux, l'essentiel est d'avoir chaque rentrée scolaire l'allègement actuel (Document imprimé visant l'exposition de la totalité des leçons, ou pour notre cas, des projets et des séquences du programme, après une « *diminution de charge* » (Petit Larousse, 1979)), afin de vérifier s'il y a quelques unités supprimées.

Alors, notre premier corpus serait constituer de :

1- Programme de la 3ème année primaire, édité en avril 2008.
2- Document d'accompagnement du programme de français de la 3ème année primaire et de la 4ème année primaire, édité en avril 2008.

3- Le manuel scolaire « *Mon Premier Livre de Français* », édité en 2008.

3. L'analyse :

3.1 Le programme de français de la 3ème année primaire :

Avant de commencer directement l'analyse, nous avons vu qu'il est favorable d'avoir, d'abord, une idée sur les objectifs de l'enseignement de français.

3.1.1 Les objectifs généraux de l'enseignement de français langue étrangère :

« *Le français est enseigné en tant qu'outil de communication et d'accès à la pensée universelle, en suscitant les interactions fécondes avec les langues et cultures nationales.* » extrait du Référentiel Général des Programmes (Programme de la 3ème AP, 2008 : 4).

S'approprier deux langues ou plus est devenu, de nos jours, une chose très nécessaire ; surtout avec le progrès de différents moyens de l'information et de la communication, qui rendent l'échange entre les divers pays du monde un besoin inévitable.

Pour cela, le gouvernement algérien vise, par l'enseignement des langues étrangères et spécialement le français, de doter les futurs citoyens d'un moyen facilitant leur ouverture sur le monde.

3.1.2 Les objectifs de l'enseignement de français spécifiques au cycle primaire :

Puisque l'objectif général est de faciliter la communication entre les civilisations, donc « *l'enseignement du français au primaire a pour but de développer chez le jeune apprenant des compétences de communication à l'oral (écouter/parler) et à l'écrit (lire/écrire).* » (Programme 3ème AP, 2008 : 4)

A travers l'application des projets dans la classe, l'élève développera sa compétence de communication orale et écrite en langue française.

Il faut mentionner que la 3ème année primaire est considéré comme année initiative pour l'élève, où il se familiarisera progressivement avec cette langue étrangère.

« *Chaque palier du cycle primaire concrétisera un stade* » du développement de l'élève « *selon les degrés suivant :*

3ème AP : Initiation.

4ème AP : Renforcement/ Développement.

5ème AP : Consolidation/ Certification. ». (Programme 3ème AP, 2008 : 4)

3.1.3 Les choix pédagogiques pour la 3ème année primaire :

Le Ministère de l'Education National a effectué, pour des raisons diverses (cf. les causes du renouvellement éducationnel, l'introduction générale : 1), un changement des programmes, en adaptant une nouvelle pédagogie et de nouveaux principes.

3.1.3.1 L'approche par compétence :

« *L'approche par les compétences traduit le souci de privilégier une logique d'apprentissage centré sur l'élève, sur ses actions et réactions face à des situations-problèmes, par rapport à une logique d'enseignement basée sur les savoirs et sur les connaissances à faire acquérir.* ». (Programme de la 3ème AP, 2008 : 8)

Les principes théoriques de l'approche par compétence considèrent l'élève comme un centre d'intérêt. Ils accordent une grande importance à tout ce qui est lié à ses activités et ses comportements lors de ses apprentissages.

Cette approche explique que l'apprentissage sera plus favorable, si les activités et les leçons nécessitent la participation de l'élève. En lui donnant des tâches à faire, on crée des situations d'apprentissage (situations problèmes) qui incorporent l'élève dans la construction de ses savoirs.

A partir de ses erreurs commises, son entraide avec ses pairs, le guide de son enseignant et enfin ses connaissances déjà acquises utilisées dans ces situations d'apprentissage, l'élève va bâtir peu à peu ses différents savoirs, lesquels il aura besoin dans sa vie à l'avenir. (*L'approche par les objectifs/ approche par les compétences*, consulté le 22/02/2010 à l'adresse : http ://lycée.webnode.com/)

3.1.3.2 De la pédagogie de projet à la pédagogie de l'intégration :

L'approche par compétence dans le programme de la 3ème année primaire a pour but de créer des situations, pour que l'élève soit au centre de ses apprentissages, appelées « *situations d'intégration (S.I.)* ». (Programme de la 3ème AP, 2008 : 9)

Celles-ci, en présentant des problèmes nécessitant « *la réalisation d'une production concrète* » (Pédagogie *de projet*, article de l'encyclopédie Wikipédia consulté le 09/12/2009 à l'adresse http : //fr.wikipédia.org/), sert à ce que l'apprenant réinvestit tout ce qui possède de compétences et des connaissances.

Au milieu de tout cela, l'élève sera actif, constructeur de ses savoirs et intégré dans ses apprentissages, en utilisant toutes ses connaissances acquises pour la résolution du problème proposé. Il va « *prendre conscience de ce qu'il apprend* » et il va développer ses compétences à partir de ses erreurs et des guides de son enseignant.

Certes, la pédagogie de l'intégration choisie « *repose sur l'alternance entre situations d'enseignement/apprentissage et situations d'intégration.* » (Programme de la 3ème AP, 2008 : 9)

Ce qui fait que ces dernières doivent être inscrites dans un cadre significatif par rapport aux apprenants. Ce qui explique l'adoption de la pédagogie de projet. Elle est pour le programme « *une nouvelle façon de travailler et de gérer le temps, l'espace, la classe et les apprentissages.* ». (Document d'accompagnement du programme de français de la 3ème et 4ème année primaire, 2008 : 6)

Donc, des situations d'intégration, inscrites dans un projet précis, vont donner plus de précision à l'apprenant sur le but de son apprentissage, le contenu et la méthode de son apprentissage. Cela va éclairer dans l'esprit de l'apprenant le vrai sens de ses actes d'apprentissage.

« *Dans la mise en œuvre de cette démarche, le projet est un cadre privilégié dans lequel les apprentissages langagiers oraux et écrits vont prendre tout leur sens.* ». (Programme de la 3ème AP, 2008 : 9)

Le programme de français de la 3ème AP comporte quatre projets. Chaque projet contient trois séquences. A la fin de chaque séquence, nous trouvons la situation d'intégration.

« En *classe, l'exploitation de situations d'intégration aura lieu à la fin d'une séquence d'apprentissage ou à la fin du projet.* »

(Programme de la 3ème AP, 2008 : 9)

Nous arrivons, alors, à l'analyse des critères mentionnés dans la grille d'analyse.

3.1.4 Le contenu du lexique enseigné :

Nous visons par ce critère l'identification de la nature du lexique qui peut être présenté dans les séquences du programme.

Le lexique présenté ou le vocabulaire de l'enseignement de français au 3ème AP, est très diversifiés.

Il ne se limite pas à une catégorie précise. Le lexique comporte « *des mots de toute nature : prépositions, déterminants, noms, verbes, adjectifs et pronoms.* » (Programme de la 3ème AP, 2008 : 23), voire les adverbes, les conjonctions et les interjections.

La totalité de ces mots permet la constitution d'un stock lexical de « *600 à 800 mots* ». (Programme de la 3ème AP, 2008 : 23)

Certes, pour s'adapter au niveau des élèves de cette année, la majorité des mots de ce stock sont des mots qui peuvent être perçus par les différents sens (Grammaire, 2004 : 191). Ce sont les mots concrets.

3.1.5 L'enseignement du lexique français :

Par ce deuxième critère, nous parvenons de connaître toutes les méthodologies et les procédés inscrits dans le programme pour l'enseignement du lexique français.

3.1.5.1 La place du lexique dans l'enseignement de la langue française :

Dans la page neuf du programme, nous trouvons que:

« *Les apprentissages linguistiques pour la première année de français (3ème AP) sont fait de manière implicite* » (Programme de la 3ème AP, 2008 : 9).

Ce passage indique que les connaissances sur le système de la langue seront acquises sans être abordées et explicitées par des leçons.

Comme l'étape de l'analyse de la langue mentionnée par Wolfgang. K dans son ouvrage « *Acquisition de langue étrangère* » (Wolfgang, 1984 :84), l'apprenant, lors de son contact avec la langue cible, l'observe et formule inconsciemment des hypothèses puis des savoirs concernant son mécanisme.

Par conséquent, l'élève, dans le programme de la 3ème AP, « *prendra progressivement conscience du système phonologique, grammatical et lexical de la langue française.* » (Programme de la 3ème AP, 2008 :4).

Nous avons remarqué que tout au long des activités des séquences, l'absence d'une place claire et précise pour l'enseignement du système lexical de français. Ce qui nous conduit à constater que ce dernier sera acquis d'une façon implicite à travers les pratiques des activités orales et écrites.

En outre, notre modeste réflexion, nous amène à penser que le choix de cet enseignement est effectué à cause du stade de la 3ème année primaire.

Elle constitue une année préparatoire ou initiative pour l'élève, où il se familiarisera peu à peu avec la langue et ses systèmes. Cela l'aidera, plus tard, à recevoir au 4ème et 5ème année un enseignement plus profond.

3.2.5.2 Les modèles didactiques utilisés pour l'enseignement du lexique :

« *L'élève est sensibilisé aux relations lexicales d'antonymie (ex : grand / petit – gentil / méchant), de synonymie (ex : père, papa – ami, camarade)* ***de familles de mots*** *(jardin, jardinier, jardiner,…) et de composition de mots (ex : grand-père, pomme de terre, taille-crayon)* »

(Programme de la 3ème AP, 2008 : 23)

Le passage révèle que la didactique du lexique du programme de la 3ème AP s'appuie sur les principes de :

1- L'approche sémantique, en insistant sur les relations de sens existantes entre les mots.

Elle consiste à « *opposer les mots les uns aux autres et à préciser en quoi leur sens diffère* » et à « *constituer des listes de mots substituables les uns aux autres dans un contexte donné, ce qui prouve au moins qu'ils ont quelques traits de sens en commun.* ». (Picoche, 1993 : 41)

Comme conséquence, l'enseignement du lexique au 3ème AP se fera par l'insistance sur des relations de synonymie, qui sert à identifier les mots ayant le même sens, et qui peut être utilisée pour designer la même chose, en étant employés dans une phrase. Et d'antonymie qui sert à identifier la liste des mots de sens opposé. (Idem, 1993 : 41-45)

2- L'approche formelle ou des familles de mots, en insistant sur les phénomènes morphologiques des mots du lexique et le sens qu'ils révèlent. On arrivera, alors, à former des groupes des mots dans lesquels ceux-ci ont des formes différentes, par l'ajout ou la suppression d'une ou deux syllabes à une même racine.

En revanche, ils ont tous un lien sémantique qui les rassemble. . (Picoche, 1993 : 7)

Le phénomène morphologique, estimé principal dans cette approche, est la dérivation (addition ou suppression des affixes).

Or, concernant aussi la forme et sa relation de dépendance avec le sens, ce passage indique que les enseignements du lexique dans le programme doivent montrer l'instabilité de l'unité lexicale.

Cette unité qui peut être constituée, en général, d'un mot désignant un sens précis. Néanmoins, dans certains cas, nous trouvons qu'une unité lexicale, désignant aussi un sens donné, soit formée de deux mot ou plus. Ce sont les mots composés, par exemple : bleu marine est une unité lexicale contenant deux mots. Mais, elle accepte une seule interprétation qui est une couleur. (Daumas, Lagane, 1974 :3)

3.1.5.2 <u>Les activités entraînant l'acquisition du lexique :</u>

En vue d'atteindre l'objectif assigné de l'enseignement de français qui est le développement des compétences de communication à l'oral et à l'écrit, l'acquisition de la langue y compris le lexique se fait à travers des activités de l'oral, de lecture et d'écriture.

« *Les activités de la construction de la langue permettront la réalisation des actes de paroles retenus pour la 3ème AP à l'oral et à l'écrit.* ». (Programme de la 3ème AP, 2008 : 21)

<u>Les activités de l'oral :</u>

Pour entraîner une bonne compréhension, l'élève sera amené à écouter de divers textes oraux. Cette diversité participe à la mémorisation et à l'enrichissement de son stock lexical.

Or, à force d'écouter les textes, il aura « *une maîtrise progressive du vocabulaire* » (comprendre le sens des mots et connaître les règles de leur usage) permettant à l'élève, de ce fait, d'avoir une capacité évolutive de participer à un

échange et de produire des actes de parole « *pertinents* » ; et bien sur par des pratiques de « *substitution, de réemploi et de reformulation* ». (Programme de la 3ème AP, 2008 : 12)

Les activités écrites :

Comme l'oral, le développement des compétences écrites commence par la proposition des textes écrits et divers aux élèves.

Par l'observation et la lecture répétée, il y aura un apprentissage « *double* » de la langue. C'est un apprentissage « *simultané du code et du sens* » (Programme de la3ème AP, 2008 : 8). C'est-à-dire, les élèves, au moyen de la lecture, arrivent à connaître le code graphique (les mots écrits) et à en dégager son sens.

Cela entraîne une compréhension écrite.

Comme résultat, l'apprenant sera capable d'utiliser ses connaissances acquises sur le système de l'écrit, et il parviendra de rédiger des courts énoncés par des pratiques de « *reproduction, substitution et réemploi* ». (Programme de la 3ème AP, 2008 : 8)

Et comme conséquence de tout cela, l'élève va enrichir une autre fois son stock du lexique, apprendre à reconnaître et comprendre les mots écrits ; et aussi apprendre à les exploiter dans des types d'écriture différents qui s'adaptent d'une façon logique à son niveau.

3.1.5.4 Les procédés aidant l'acquisition du lexique :

Plus des activités orales et écrites tracées, nous pouvons remarquer quelques procédés, autrement dit, des pratiques renforçant la maîtrise du lexique chez les élèves de la 3ème AP.

Le programme de la 3ème AP exige que « *l'acquisition du lexique soit en contexte* » (Programme de la 3ème AP, 2008 : 23). Ce qui veut dire que les apprenants découvrent et acquièrent les nouveaux mots dans le déroulement des pratiques de classe et à travers l'échange des interactions avec leur enseignant. Les élèves acquièrent le lexique par la rencontre en contexte avec :

Un vocabulaire relatif aux thèmes des projets proposés et qui tournent toujours autour les actes de parole.

Au milieu du déroulement du projet, en réalisant les activités « *de langage et de lecture* », le vocabulaire sera mis en place et mémorisé voire maîtrisé graduellement.

Le tableau qui apparaît ci-dessous expose les actes de parole choisis pour l'enseignement de français au 3ème AP. (Programme de la 3ème AP, 2008 : 19)

Acte de parole	Réalisations linguistiques possibles
Saluer Prendre congé	Salut ! Bonjour ! Bonsoir ! Au revoir ! A demain ! A bientôt !
Se présenter Donner des informations	Je m'appelle… Je suis… J'ai… Mon prénom est… Mon nom est… Voici…C'est…
Accepter Refuser	Oui ! d'accord… Non ! Non merci ! Ce n'est pas possible.
Affirmer Nier	Je suis sûr de… Sûrement. Non ! il n'est pas là. Il n'a pas froid.
Interroger répondre	Quel est ton nom ? Qui c'est ? Qui est-ce ? qu'est-ce que c'est ? Qu'est-ce que tu fais ? Quel âge as- tu ? Tu as quel âge ? Quelle heure est-il ? Quel temps il fait ? Où habites-tu ? Quand viendras-tu ? je travaille, j'écris…
Exprimer une préférence	J'aime… Je n'aime pas… Je préfère.
Donner un ordre	Il faut + infinitif. Il ne faut pas + infinitif. Ne…pas.

Un vocabulaire relatif aux échanges produits dans le contexte de l'enseignement/apprentissage au sein de la classe.

Ce vocabulaire peut contenir :

- Les mots qui servent à la communication dans la classe : les verbes des consignes, les verbes « *d'explication et d'action » voire les « mots de sentiments* ».

- Les mots désignant « *les parties du discours et les points de la langue* ».
- Il y a aussi le lexique relatif à la description, au compte, à l'expression du temps et du lieu, à la comparaison, à la cause et à la liaison.

Grosso modo, tout ce qui est lié au vocabulaire fonctionnel, par lequel on vise la réalisation d'un but langagier précis.

3.1.6 <u>Objectifs et évaluation :</u>

Le programme de la 3ème AP prescrit, comme objectif de fin d'année, des compétences couvrant *« les quatre champs* » : (Programme de la 3èmeAP, 2008 : 11)

<u>Oral/compréhension :</u>

« *Construire le sens d'un message oral en réception..* »

<u>Oral/production :</u>

« *Réaliser des actes de parole pertinents dans une situation d'échange.* »

<u>Ecrit/compréhension :</u>

« *Lire et comprendre un texte d'une trentaine de mots.* »

<u>Ecrit/production :</u>

« *En réponse à une consigne, produire un énoncé mettant en œuvre deux actes de parole.* »

Pour que l'enseignant vérifie l'atteinte de ces objectifs, le programme fixe deux genres d'évaluation : formative qui se fait à « *la réalisation du projet et à l'intérieur d'une séquences.* ».

Elle vise la vérification de « *la mise en place des apprentissages à l'oral, en lecture et à l'écrit.* » (Programme de la 3ème AP, 2008 : 26).

Il y a aussi l'évaluation certificative, afin d'évaluer la maîtrise de ses apprentissages acquis. Elle se fait à la fin de chaque semestre.

Les situations d'intégration constituent un contexte favorable pour l'évaluation, parce qu'elles permettent aux enseignants d'observer clairement les erreurs des élèves et de repérer, après, leurs lacunes lorsqu'ils participent à la réalisation des tâches.

En général, le programme de la 3èmeAP ne consacre qu'une courte partie qui explique la manière de l'enseignement/apprentissage du lexique.

L'ouvrage du programme explicite les fondements pédagogiques et les méthodologies de l'approche par compétences, plus les objectifs de l'enseignement du français.

Pour cela, nous trouvons à la fin du programme un passage qui demande des enseignants de consulter le document d'accompagnement, afin de trouver « *les explications nécessaires à l'application du programme de la 3ème AP.* » (Programme de la 3ème AP, 2008 : 32)

3.2 Document d'accompagnement du programme de français de la 3ème et 4ème année primaire :

Ce document d'accompagnement, étant comme une complétion du programme, fournit aux enseignants toutes les informations nécessaires, afin d'expliciter les objectifs de l'enseignement de français au 3ème AP : le volume horaire, les instructions concernant le déroulement des projets et la pratiques des activités et enfin l'évaluation.

En fait, il aborde les mêmes titres du programme. En revanche, le document d'accompagnement les explique d'une manière plus claire et plus profonde.

Puisque nous avons parlé dans l'analyse du programme des démarches pédagogiques choisies, nous décidons de rapporter à nos lecteurs le volume horaire de l'enseignement de français au 3ème AP fixé par le Ministère de l'Education Nationale

3.2.1 Le volume horaire :

Le programme de français propose quatre projets à appliquer. Chaque projet comporte trois séquences. La séquence, elle même qui se déroule en six heures environ, se réalise à travers les activités de l'oral et de l'écrit, la situation d'intégration et des temps pour l'évaluation.

Selon le document d'accompagnement, les activités « *varient de 20 à 45 mn* » (Document d'accompagnement de programme de la 3ème AP et de la 4ème AP, 2008 : 6). Ce qui nous conduit à constater qu'il y a des activités qui durent toute la séance, puisque la durée de la séance fixée est 45 minutes.

3.2.2 L'objectif de l'enseignement du vocabulaire :

Au 3ème AP, l'enseignement du lexique vise la réalisation de deux objectifs :

1- Construire chez l'élève des connaissances lexicales, en insistant sur l'enrichissement de celles qui touchent son vocabulaire passif.

On voulait augmenter au plus grand nombre possible de mots, que l'élève puisse comprendre et connaitre leurs formes et leur sens d'emploi.

De ce fait, nous pouvons conclure que l'enseignement du lexique au 3ème AP cible la construction d'une compétence de compréhension lexicale adaptée évidemment au niveau et à l'âge des élèves.

2- L'enseignement du vocabulaire cible aussi l'enrichissement du vocabulaire actif des apprenants. Certes, ce dernier sera délimité de sorte qu'il varie le stock lexical, permettant la réalisation des actes de parole et l'usage des mots « *qui conviennent pour construire le sens d'un texte qu'il entend, qu'il dit, qu'il lit ou écrit*. » (Document d'accompagnement de programme de la 3ème AP et de la 4ème AP, 2008 : 15). C'est la compétence lexicale de production.

3.2.3 Le contenu du lexique enseigné :

Le document d'accompagnement du programme ne mentionne pas la nature du contenu du lexique enseigné, étant donné qu'il a été déjà abordé dans le document du programme.

De plus, nous avons remarqué que ce document d'accompagnement explicite, à priori, les activités par lesquelles le lexique sera enseigné.

3.2.4 L'enseignement du lexique français

3.2.4.1 La place du lexique dans l'enseignement de la langue française

Nous avons remarqué que le lexique a une place omniprésente dans les activités de la séquence. Il peut être étudié « *à tous les moments de la classe de langue* » (Document d'accompagnement de programme de la 3ème AP et de la 4ème AP, 2008 : 15). L'étude du lexique est indispensable, parce que la construction de la compétence lexicale participe à la construction de la compétence linguistique, et puis de la compétence communicative qui est l'objectif de l'enseignement de français au primaire.

3.2.4.2 modèles didactiques imposées pour l'enseignement du lexique

Le document d'accompagnement appelle le choix de l'approche sémantique et l'approche formelle ou des familles des mots par l'appui sur les relations de sens

et de forme. De cela, nous pouvons dégager que l'enseignement des mots accorde une importance identique à ses deux faces : le signifiant (l'aspect sonore ou graphique) et le signifié (l'idée ou le sens désigné par les mots) (Saussure, 1972 : 98), en raison que ces deux faces participent à l'acquisition des mots et de leurs fonctions.

3.2.4.3 <u>Procédés aidant l'acquisition du lexique :</u>

On propose, dans le document, une démarche qui provoque la formulation des hypothèses. L'enseignant doit inviter par ses explications, pour apprendre le lexique, l'élève à constituer des hypothèses par l'observation des mots. Puis, comparer entre les uns et les autres. Ensuite, arriver à formuler des résultats ou des connaissances finales par la déduction.

« *L'explication des mots repose sur l'interaction.* » (Document d'accompagnement de programme de la 3ème AP et de la 4ème AP, 2008 : 15).

Dans l'échange entre l'enseignant et l'élève, ce premier doit utiliser des mots simples, employer tous les moyens facilitant l'accès au sens, comme l'illustration par des exemples concrets, gestes, etc., puisque, à ce niveau, l'élève ne possède guère beaucoup de connaissances sur la langue cible.

3.2.4.4 <u>Les activités entraînant l'apprentissage du lexique :</u>

Ces activités sont « *la séance de lecture, d'orthographe ou de production écrite. Mais, l'activité de choix pour le vocabulaire c'est celle de la lecture/ compréhension.* » (Document d'accompagnement de programme de la 3ème AP et de la 4ème AP, 2008 : 15).

L'activité de la lecture est valorisée, grâce au rôle intéressant que joue le texte à l'apprentissage des mots nouveaux, soit sur le niveau de la forme et soit sur le niveau du sens.

Dans l'activité de la lecture, l'enseignant trouve l'occasion de présenter les mots nouveaux et les expliquer.

La manière proposée, dans le document d'accompagnement, est d'écrire le mot sur le tableau, identifier le modèle didactique, afin de renforcer l'observation « *ex : synonyme, antonyme ou famille des mots* » (Document d'accompagnement de programme de la 3ème AP et de la 4ème AP, 2008 : 15).

Après cela, on demande aux apprenants de les employer dans une phrase qui peut être personnelle.

Il y a aussi les activités d'orthographe pour fixer chez les élèves la graphie des mots, où l'élaboration d'un « *carnet répertoire pour y porter les mots expliqués par un camarade ou par l'enseignant* » (Document d'accompagnement de programme de la 3ème AP et de la 4ème AP, 2008 : 15) est préférable et encore convenable pour que le stock lexical soit enrichi.

Or, nous citons l'activité de la production écrite où l'élève utilise les mots de lexique individuel pour rédiger.

Des exercices variés de la production écrite seront proposés comme : « *complétion de phrase, enrichissement d'un dialogue, etc.* » (Document d'accompagnement de programme de la 3ème AP et de la 4ème AP, 2008 : 15).

Comme conséquence finale, nous pouvons déduire que le document d'accompagnement du programme constitue un imprimé scolaire très important, parce qu'il dote l'enseignant des instructions plus précises et illustrées sur les méthodes et les implications didactiques de l'approche par compétence du programme de français de la 3ème année primaire.

3.3 Le manuel scolaire « *Mon Premier Livre de Français* »

Le manuel scolaire constitue la source principale de la matière enseignée. En appliquant les projets et les activités tracées pour l'enseignement/ apprentissage de français, l'enseignant suit page par page les étapes du projet inscrites dans le manuel avec l'aide des instructions données par le Ministère de l'Education Nationale.

Les enseignants trouvent ces instructions, comme nous avons dit, dans le programme et le document d'accompagnement.

Cependant, nous pouvons en repérer d'autres dans le manuel, dans sa table des matières, sa présentation et aussi dans sa préface ou son introduction du début.

3.3.1 Le contenu du lexique enseigné :

Le manuel scolaire présent aux élèves un lexique, à apprendre, contenant tous les mots variés et différents.

Il présente un lexique thématique relationnel aux thèmes développés à travers les projets et les séquences.

Prenons comme l'exemple, le projet 3 « *Réaliser la fiche technique d'un arbre fruitier pour la présenter à l'exposition de la journée mondiale de l'arbre le 21 mars* » ; séquence 2 : « *Au marché* », nous trouvons que les mots utilisés forment divers champs lexicaux liés au sujet de la séquence, c'est-à-dire, tous les mots qui ont un lien sémantique avec celui-ci.

Exemple : le vocabulaire de cette séquence forme le champs lexical du terme « *marché* » : « *fruits, légumes, panier, boucher, poissonnier, cageot, gigot, marchand, etc.* » (Mon Premier Livre de Français, 2008 : 64 - 71)

Le vocabulaire du manuel scolaire contient aussi des champs lexicaux relatifs à la nature des actes de paroles entraînés.

Prenons toujours l'exemple de la séquence 2 du projet 3, nous pouvons repérer les mots : « *salut, au revoir, bonjour, bonsoir, oui, non, etc.* » qui sont liés aux actes de parole y développés : « *saluer/prendre congé, interroger/répondre, accepter/refuser* ». (Mon Premier Livre de Français, 2008 : 64 - 71)

En outre, le manuel comporte, en plus, un lexique fonctionnel. Ce dernier constitue un principal outil par lequel l'enseignant expose les connaissances concernant le lexique thématique et aide l'élève à l'apprendre.

C'est le vocabulaire des consignes :

- De la situation d'intégration : *« faire, ranger, décrire, etc.* »

- Des différentes activités d'oral : « *écouter, dialoguer, dire, croiser, voir, répéter, compléter, etc.* » (Mon Premier Livre de Français, 2008 : 64 - 65) ; de lecture : « *lire, comprendre, retenir, regarder, dire, etc.* » (Mon Premier Livre de Français, 2008 : 66 - 68); et d'écriture : « *écrire, barrer, lettre, compléter, cahier, etc.* » (Mon Premier Livre de Français, 2008 : 69).

Or, nous pouvons trouver, dans le manuel, un troisième lexique que nous décidons de l'appeler le lexique « *répété* ».

A travers les activités de la séquence, on introduit un lexique non thématique et non fonctionnel, mais qui reste toujours attaché à l'élève, en représentant les éléments constituant son environnement.

Nous avons remarqué que les auteurs du manuel intègrent ce lexique et choisissent certains mots pour les répéter plusieurs fois tout au long de l'enseignement.

Pour illustrer, nous prenons deux exemples représentatifs :

1- Le mot « *gomme* » introduit pour la première fois dans l'activité de l'oral, projet 3, séquence 2 (Mon Premier Livre de Français, 2008 : 9); répété en séquence 3 (Mon Premier Livre de Français, 2008 : 25); et enfin réintroduit dans le l'activité de lecture, projet 3, séquence 1. (Mon Premier Livre de Français, 2008 : 60)

2- Le mot *« guitare »* introduit pour la première fois dans le projet 3, séquence 1 (activité de lecture) (Mon Premier Livre de Français, 2008 : 60); répété dans la séquence 2 (activité de lecture) (Mon Premier Livre de Français, 2008 : 68); et dans le projet 3, séquence 3 (activité de lecture et activité de l'oral). (Mon Premier Livre de Français, 2008 : 73- 75)

D'après notre étude critique du manuel, nous pouvons tenter de constater que cette répétition est faite pour deux raisons :

- Ces mots constituent des exemples simples et adéquats pour enseigner les phonèmes de la langue française.

Par exemple le mot « *gomme* » : il est utilisé dans le projet 1 afin d'aider l'apprenant de faire une distinction entre le son [i] des autres sons de voyelle comme [o] et [a].

Par contre, dans le projet 3, il s'est servit de présenter, d'abord, aux élèves le son [g], puis les différentes prononciations de la lettre g associé aux voyelles de français. Comme dans l'exemple : gi se prononce ji, et gui se prononce comme le son [g].

- La répétition aide à activer la mémoire de l'élève en y fixant le mot. Donc, elle développe la capacité de la mémorisation chez les élèves, en le présentant le mot tentant en graphie, tentant illustré en image. Le mot « *guitare* » est présenté,

d'abord, en image seulement, mais dans sa deuxième apparition, il était associé de sa graphie.

De plus, nous trouvons à la fin du manuel des pages exposant pour chaque projet un ensemble d'un lexique illustré en images. Nous pensons aussi que le but de cette illustration soit la garantie de la mémorisation de ces mots. (Mon Premier Livre de Français, 2008 : 116 - 119)

3.3.2 <u>La place du lexique dans l'enseignement de français :</u>

Dans la présentation du manuel, qui explique l'application et l'objectif de chaque activité, nous voyons clairement que celle qui participe d'une façon explicite à la constitution du stock lexical des élèves est l'activité de la lecture.

Au cours de cette dernière, avant d'entamer la lecture d'un texte entier, les auteurs proposent une lecture préparatoire des vignettes toujours accompagnées des dessins et dont l'accès à la compréhension se fait à travers un certain nombre de questions.

En bas de page de cette activité de pré-lecture, les auteurs marquent un ensemble de mots thématiques et nouveaux, par rapport aux élèves, que l'enseignant doit insister sur leurs explications lors de la lecture des vignettes et la pose des questions.

Par conséquent, l'élève doit comprendre et apprendre ces mots et les additionne à son lexique individuel de français. Par exemple, les mots marqués dans le projet 3, séquence 2 sont : « *le marchand, le marchand de légumes, le client, la cliente, le cageot.* ». (Mon Premier Livre de Français, 2008 : 66)

A part l'activité de la pré-lecture, notre étude critique du manuel nous amène à formuler l'idée que les autres activités restantes permettent une acquisition implicite du lexique (sans marquer les mots) à travers des pratiques d'écoute, de dialogue, de communication et d'écriture voire des pratiques de réinvestissement des acquis.

3.3.3 <u>Modèles didactiques imposées pour l'enseignement du lexique :</u>

Pour enseigner les mots de la langue française aux élèves de la 3ème AP, le manuel n'énonce aucun choix d'un modèle donné. Sauf, les informations que nous pouvons dégager de la table des matières, de la colonne nommée « *Points de*

langue ». Cette dernière compte pour chaque projet les points grammaticaux et lexicaux que l'apprenant doit acquérir et bien saisir.

La colonne annonce le titre de la page qui apparaît toujours à la fin de la dernière séquence du projet et spécialement à la place de la comptine. Cette page constitue le moyen par lequel l'élève sera sensibilisé aux points lexicaux (caractéristiques et relations) de la langue selon un modèle didactique donné.

Comme le programme et le document d'accompagnement, le manuel appelle le choix de :

L'approche sémantique, en identifiant l'existence des relations de similitude de sens (synonyme) (Mon Premier Livre de Français, 2008 : 79) et des relations d'opposition de sens entre les mots (antonyme). (Mon Premier Livre de Français, 2008 : 103)

L'approche formelle ou des familles de mots, en présentant à chaque fois par des étiquettes deux mots de la même famille (Mon Premier Livre de Français, 2008 : 55). Cela a pour but de constituer chez l'élève l'hypothèse qu'il existe des relations de forme entre les mots de la langue française.

Cependant, le manuel ajoute l'usage d'un autre modèle didactique dans le projet 1. C'est le modèle qui s'appuie sur les fonctions syntaxiques des mots (l'approche syntaxique). (Picoche, 1998 : 29)

L'emploi de cette méthode vise que les élèves appréhendent la différence entre les mots « lexicaux » de la langue française désignant les objets, les sentiments, les actions, etc. Et les mots « grammaticaux » qui ont pour fonction de déterminer et de lier, autrement dit, de gérer l'usage des mots lexicaux. (Niklas-Salminen, 1997 : 12)

Bien entendu, cette opération de sensibilisation se fait d'une manière implicite, en citant seulement quelques déterminants, prépositions et conjonctions sous le titre : « *les mots outils* ». (Mon Premier Livre de Français, 2008 : 31)

3.3.4 Les activités entraînant l'apprentissage du lexique :

Comme il est mentionné avant, l'activité principale qui entraîne l'apprentissage du lexique est celle de la lecture où l'association entre la graphie du mot et son articulation sonore facilite la construction du sens.

Mais, cela ne nie point que les élèves puissent mémoriser et apprendre un certain nombre considérable de mots, lors de la réalisation des autres activités d'entraînement de l'oral. (Par exemple : des jeux de rôle) (Mon Premier Livre de Français, 2008 : 10)

Et d'entraînement d'écriture. (Par exemple : complétion des mots et des phrases). (Mon Premier Livre de Français, 2008 : 20)

3.3.5 Procédés aidant l'acquisition du lexique :

Nous pouvons remarquer dans le manuel deux sortes de procédés

1- Les informations apportées par les pages présentant les points lexicaux de la langue à la fin de chaque projet. Celles-ci provoquent l'observation et la formulation des hypothèses, et la déduction, enfin, des résultats qui seront acquis et fixés dans la mémoire.

2- La mémorisation de la comptine liée aux thèmes des projets. Elle aide l'apprenant à enrichir son stock du lexique et à acquérir des savoirs concernant ce dernier. Par exemple : la comptine « *C'est la rentrée* ». (Mon Premier Livre de Français, 2008 : 15)

Nous disons comme conclusion de notre analyse du manuel, que nous avons remarqué qu'il n'est pas riche des instructions officielles de l'enseignement/ apprentissage de la langue française.

Cela peut être justifié, par le fait que son rôle est d'être la source de la matière enseignée. De plus, il sera accompagné du programme et son document d'accompagnement qui ont pour rôle essentiel la citation de ces instructions ministérielles.

Et comme conclusion, nous pouvons dire que l'analyse des instructions officielles dans les fascicules des programmes et le manuel scolaire nous a permis de connaître tout ce qui est assigné et choisi pour l'enseignement du lexique au 3ème AP.

Ces informations, étant la base de notre recherche, nous aideront à mener l'analyse du deuxième corpus, dans le chapitre suivant.

II- L'observation de classe

D'après de ce que nous avons vu lors de l'analyse des instructions officielles concernant l'enseignement du lexique dans les fascicules des programmes, nous ne pouvons qu'aboutir à une seule conclusion principale : les instructions officielles constituent, pour l'enseignant, comme un mode d'emploi du travail. En suivant ses étapes et ses indications, il pourra arriver à réaliser les pratiques de classe adéquates, permettant l'atteinte de l'objectif de l'enseignement ciblé.

Dans ce chapitre, nous allons analyser notre deuxième corpus : les grilles d'observation de classe.

A partir de cette analyse, nous pourrons savoir si les pratiques de classe sont en adéquation aux instructions traitées dans le premier chapitre.

1. Le deuxième corpus de travail :

Pour cette activité, nous allons élaborer une grille d'observation de classe inspirée de la grille d'observation de séance consultée le 25/03/2010 à l'adresse http://www.sanfrancisco.creteil.iufm.fr/ (cf., annexe, p. 84).

Cette grille de référence nous a aidé à savoir les critères, que nous pouvons observer et étudié lors de la réalisation de la séance. En relevant quelques critères de cette grille, nous avons proposé des indicateurs (indice ou point que nous allons analyser au sein d'un critère) adaptés au but de notre travail et aux résultats de l'analyse des instructions officielles.

Grille d'observation de pratiques de classe

Date : Heure : Année : Etablissement :	Projet : Séquence : Page : Activité :

Critères d'observation	indicateurs	oui	non	Autres observations
Objectifs	Les pratiques de classe répondent aux objectifs assignés.			
Progression	Les pratiques s'inscrivent dans un projet.			
Contenu	Le lexique employé dans les pratiques est en adéquation avec celui indiqué dans les fascicules.			
L'enseignement / apprentissage du lexique	- L'apprentissage du lexique se fait en contexte. - L'explication du lexique se fait selon les modèles didactiques choisis. - L'explication du lexique se fait au tableau. - L'explication se fait à travers l'échange entre l'enseignant et l'élève.			

L'enseignement / apprentissage du lexique	- La place de l'enseignement du lexique est implicite.			
Activités d'apprentissage	Les pratiques fournissent des activités de : Compréhension orale: - Ecoute de divers textes. - Ecoute des consignes. Compréhension écrite: - Lecture des textes. Production orale : - Produire des énoncés interactifs. - Produire des énoncés par un travail sur la langue. Production écrite : - Ecrire de courts énoncés par un travail sur la langue.			

2. Méthode et circonstances du travail :

Nous avons assisté à des cours de français de la 3ème AP primaire chez deux enseignantes.

Pendant le déroulement de toute une séquence, c'est-à-dire, le déroulement de toutes les activités d'oral, de lecture, d'écriture et d'investigation des acquis mises en place pour l'enseignement/ apprentissage de français (6 séances), nous avons observé et étudié les pratiques de classe

réalisées par l'enseignante, en nous concentrant sur les critères mentionnés dans la grille d'observation.

2.1 L'échantillon de l'observation :

Parmi les écoles primaires de Constantine, nous en avons choisi deux. La première est l'école de **Bent El Mouslima** située au centre ville (Ex. rue de

chevalier) ; et la deuxième est l'école de **Haddad Akila** située au milieu de la rue de Laarbi Ben Mhidi. .

Nous y avons été bien accueillie. Les directeurs des écoles et les enseignantes, avec lesquelles nous avons travaillé, nous ont aidée.

Donc, l'observation des cours de français a été effectuée avec deux classes de 3ème année, et avec deux enseignantes différentes. Chaque enseignante est d'une école primaire différente.

Il nous parait préférable de rappeler que ces deux enseignantes sont des personnes expérimentées qui ont passé des années dans le domaine de l'enseignement.

De plus, elles enseignent des classes où le nombre d'élèves ne dépasse pas vingt.

2.2 La méthode de l'observation :

Concernant la méthode d'observation, après avoir obtenu l'autorisation, nous avons assisté à six séances entières (45 mn) avec chaque enseignante. Nous visons l'analyse de toutes les activités de la séquence, en accordant plus d'intérêt à celle de la lecture.

Lors de l'observation, nous avons choisi de nous asseoir derrière tous les élèves, afin de ne rien laisser passer et aussi de ne pas parasiter le climat quotidien de la classe.

Nous avons assisté, avant l'étude, une séance d'essai qui avait pour but de familiariser les enseignantes et les élèves avec notre présence.

En plus de l'observation, nous avons posé aux enseignantes quelques questions, pour plus d'informations et d'explications.

Parmi les questions, nous citons ces trois :

1) Comment vous voyez le nouveau programme de la 3ème année primaire ?

2) Est-ce que vous connaissez les principes et les objectifs de ce nouveau programme.

3) Est-ce que vous avez lu les imprimés du programme et son document d'accompagnement ?

2.3 Objet de l'observation :

Avec les deux enseignantes, nous avons observé principalement le déroulement de la même séquence, qui est la séquence 2 « *Au marché* » du projet 3 « *Réaliser la fiche technique d'un arbre fruitier pour la présenter à l'exposition de la journée mondiale de l'arbre, le 21 mars.* ».

Néanmoins, quand nous avons commencé l'observation, les activités de l'oral et de la pré-lecture de cette séquence ont été déjà réalisées. Et puisque ces activités contribuent à l'acquisition du lexique, nous avons décidé de rattraper le retard et d'observer celles de la séquence 3 du même projet « *La fête de l'arbre* ».

De tous cela, nous pouvons déclarer que les leçons observées se présentent dans le manuel de la page 68 jusqu'à la page 75 du manuel.

2.4 L'état des enseignantes :

Comme il a été annoncé avant, les enseignantes, avec lesquelles nous avons travaillé, sont des expérimentées qui ont passé des années à enseigner le français avec l'ancien programme (l'approche par objectifs).

Maintenant, elles enseignent la langue française avec le nouveau programme (l'approche par compétences), en suivant la progression du manuel et en utilisant seulement les instructions indiquées dans ce dernier, puisque ils n'ont pas eu entre les mains les imprimés actuels du programme et son document d'accompagnement.

Par conséquent, sans avoir su les principes et les objectifs de la nouvelle approche, les objectifs assignés pour l'enseignement du lexique et les méthodologies choisies, elles enseignent le français, en s'appuyant sur les informations exposées dans la présentation du manuel, et en se bénéficiant de leurs expériences d'enseignement avec l'ancien programme.

3. L'analyse :

Pour l'analyse des grilles d'observation, nous en traitons chaque critère.

3.1 Les objectifs de l'enseignement du lexique au 3ème année primaire :

Puisque la 3ème AP constitue, pour les élèves, le premier contact scolaire avec la langue française, il sera naturel de ne pas attendre d'eux, directement, de pouvoir échanger des paroles et discuter au sein d'un groupe, à propos d'un sujet donné.

En sachant, très bien, les différentes phases nécessaires qu'il faut passer pour acquérir une langue maternelle ou étrangère ; les auteurs du programme veulent que cette année représente les deux premières phases initiatives : l'étape de l'analyse et de la compréhension de la langue, et l'étape de la répétition et de la construction de quelques énoncés primaires. (Wolfgang, 1989 : 84 – 85)

Par contre, les années qui se suivent représenteront les phases de la production développée adaptée aux règles contextuelles de la langue, et de l'entraînement renforcé sur la langue pour dépasser les lacunes.

Dans l'introduction du manuel, les auteurs expliquent aux élèves qu'ils vont « *écouter des énoncés et apprendre des mots nouveaux. Ensuite, [lire] de jolis textes et [écrire] des petits messages.* »

De ce passage, nous pouvons déduire que le principal rôle de l'élève se restreint à la réception des énoncés oraux ou écrits, par lesquels il enrichit son stock lexical et développe, de ce fait, sa capacité de comprendre la langue.

Ainsi, l'élève a pour rôle de produire des petits « *messages* » qui ne seront pas, forcement, des phrases entières. Cela vise à encourager la production en exploitant les connaissances acquises.

Ce qui explique que les compétences de fin de la 3ème AP soient surtout la compréhension orale et écrite, puis la production écrite et orale de quelques actes de parole.

L'enseignement du lexique en 3ème AP vise, essentiellement, à développer la capacité de la lecture des élèves, puisque elle constitue un moyen efficace pour l'apprentissage des mots.

Ce dernier fait dote l'élève de riches connaissances lexicales qui lui permettant, enfin, de construire une compétence de compréhension lexicale. D'où le rôle important accordé à l'activité de la lecture dans l'apprentissage du lexique. Mais, cela n'infirme jamais que celle de l'oral, avec l'écoute des énoncés variés, participe aussi à la construction de cette compétence.

3.1.1 <u>Les pratiques de classe de l'enseignante de Bent El Mouslima :</u>

D'après les grilles d'analyse, nous avons six réponses « *oui* » sur six séances. Cela veut dire que les pratiques de classe de l'enseignante de **Bent El Mouslima** répondent aux objectifs assignés pour l'enseignement du lexique.

L'enseignante s'intéresse beaucoup à la lecture. En suivant ses activités qui apparaissent dans le manuel, elle demande aux élèves de lire et de prononcer correctement les mots.

Donc, elle demande à tous les élèves de lire et quand elle remarque que l'un d'entre eux rencontre des difficultés ; elle écrit le mot au tableau découpé en syllabes. Ensuite, elle l'invite à l'épeler plusieurs fois.

Comme elle a fait avec les mots : « *courgette, cheminée, hérisson* » dans l'activité de lecture. (Mon Premier Livre de Français, 2008 : 68)
Or, l'enseignante s'assure que toute la clase lit toute la comptine « *La soupe aux légumes* » (Mon Premier Livre de Français, 2008 : 71), en insistant toujours sur la prononciation correcte des mots : *« expliquer, éplucher, bonne.* ».

Pour elle, la comptine constitue un moyen utile pour entraîner l'élève à la lecture.

Cette prise en charge de la lecture, par l'enseignante, conduit au développement de la compétence de la compréhension lexicale de l'élève.

Quand l'élève lit, il comprend le sens des mots soit en voyant leurs illustrations iconographiques dans le manuel (les activités 1-2-3-4 (Mon Premier Livre de Français, 2008 : 68)) ; soit par l'explication de l'enseignante comme l'explication des mots : « *haricot, hiver, hérisson* » (activités 6-7 (Mon Premier Livre de Français, 2008 : 68)) ; soit par ses connaissances déjà acquises de sa vie quotidienne. Par exemple, l'activité 5 de la page 68, les élèves comprennent le sens des mots : « *bonjour, bonsoir* » à travers ses échanges avec son enseignante. Et ils comprennent les mots : « *jeudi, pyjama, jupe, janvier.* » à partir de son entourage.

Le développement de cette compétence de compréhension lexicale contribue à l'enrichissement de stock lexical des élèves.

Ce dernier sera fixé dans la mémoire des apprenants par :

1) la répétition des mots, c'est-à-dire, l'apparition du mot plusieurs fois. Comme il a été fait avec le mot « *guitare* » vu dans la page 68 et 73 du manuel.

Le mot « *marguerite* » rencontré dans la séance de lecture, page 68 et dans la séance de l'oral, page 73 du manuel.

Ainsi, il y a certains mots qui se répètent tout au cours des activités de la séquence, en raison qu'ils appartiennent au lexique thématique du projet.

Par exemple : en feuilletant les pages du projet 3, nous rencontrons souvent les mots désignant les fruits, les légumes, et les arbres.

2) les mots peuvent encore être mémorisés par des activités d'écriture de la page 69.

Certes, l'enseignante n'a fait que la dernière activité de complétion de la phrase :

« *La cliente achète un gigot* ».

« *Le ………achète……….* ».

Par cet exercice, l'élève va reproduire, en recopiant la phrase dans son cahier, et va substituer le mot « *cliente* » par « *client* », et enfin, il va remployer le mot « *gigot* » ou un autre mot puisé de sa mémoire.

3) La fixation des mots se fait à travers les activités de l'oral.

L'élève peut mémoriser certains mots (thématique ou fonctionnel) par l'écoute des énoncés produits par son enseignante.

De plus, lorsque l'enseignante demande de l'apprenant dans l'activité 2. Page 73 de remplacer « *melon* » et « *pastèqu*e » par d'autres fruits :

« *J'aime le melon mais je préfère la pastèque.* »

L'élève est amené de comprendre le sens de l'énoncé, avant de chercher les substituts adéquats dans sa mémoire.

L'activité 9. Page 73 du manuel, aussi, donne l'occasion à l'élève d'enrichir et de fixer son stock du lexique en remployant le mot « *marguerite* ».

3.1.2 Les pratiques de classe de l'enseignante de Haddad Akila :

Pour cette enseignante aussi, nous avons six réponses « oui » sur six séances. Ce qui veut dire que les pratiques de l'enseignante permettent la réalisation des objectifs de l'enseignement du lexique au 3ème AP.

L'enseignante s'intéresse à la bonne lecture, en demandant, toujours, des élèves une lecture prudente voire syllabique.

Ainsi, dans la séance de lecture, elle exige que tous les élèves doivent lire dans la classe et s'entraîner beaucoup à la maison.

De ce fait, l'effectue d'une lecture correcte permet à l'apprenant d'accéder au sens des mots, par les associer avec leurs illustrations dans le manuel, page 68 du manuel ; par ses savoirs déjà acquis ; et par les questions proposées dans l'activité de pré-lecture, page 74 du manuel qui ont pour but de faciliter la compréhension du texte et du lexique marqué en bas de page.

Tous ces moyens, accédant à la compréhension, nécessitent la mémorisation continue des mots qui sera renfoncer à son tour par : la rencontre fréquente des mots, au moyen de la répétition : l'écoute (séance de l'oral. (Mon Premier Livre de Français, 2008 : 72)), la substitution (activité 2 de la séance de l'oral. (Mon Premier Livre de Français, 2008 : 72)), et le remploi. (Activité (Mon Premier Livre de Français, 2008 : 73)

Nous pouvons ajouter à ces opérations qui enrichissent le lexique des élèves, celles de reproduction et de substitution dans l'activité de l'écriture (Mon Premier Livre de Français, 2008 : 69).

Dans cette séance d'écriture, l'enseignante ordonne les élèves de faire les exercices 1-2-3 dans la classe, sur l'ardoise et de laisser le quatrième à la maison.

Les trois premiers ont été des exercices de complétion des mots par la lettre qui convient, par lesquels l'enseignante fixe chez les petits enfants la graphie du mot d'un coté ; et son sens de l'autre coté.

La même chose peut être dite, pour la dernière activité de complétion de la phrase :

« *Le…….achète……….* »

L'enseignante demande l'effectue des opérations de substitution et de reproduction.

3.1.3 Synthèse :

Lors de l'observation, nous étions surprise de la capacité des élèves à lire des textes entiers sans rencontrer beaucoup de difficultés, sauf avec l'articulation de quelques sons et syllabes : [u], [ou], [gui], [gn], etc.

En effet, les deux enseignantes se préoccupaient du développement de la compétence d'une lecture claire et correcte chez les élèves.

Ce fait a favorisé la compréhension du lexique rencontré et sa mémorisation, en renforçant avec des activées variées présentées dans le manuel.

Dans ce cas, nous pouvons conclure que les pratiques de classe concrétisées par l'enseignante sont en adéquation avec les objectifs assignés pour l'enseignement du lexique, dans le programme de la 3ème AP.

Mais, puisque les deux enseignantes n'ont pas consulté les fascicules du programme, comment arrivent-ils à travailler pour atteindre ces objectifs ?

La seule réponse que nous pouvons donner : c'est parce que les enseignantes puisent les activités pratiquées du manuel scolaire, étant donné qu'ils n'ont aucune autre source d'apprentissage. Et nous savons tous que le contenu du manuel doit être en adéquation aux objectifs et aux méthodologies indiquées dans le programme et son document d'accompagnement.

3.2 La progression de l'enseignement du lexique :

Chaque projet comporte trois séquences. La séquence, dans le manuel, d débute toujours par une activité d'oral, où l'élève écoute puis produit et dialogue.

Ensuite, une activité de lecture qui commence par une pré-lécture et de compréhension, puis une lecture d'un texte, et enfin, un certain nombre d'activités de lecture.

Alors, des activités d'écriture suivit de la situation d'intégration.

A la fin de la séquence, nous voyons une comptine et si la séquence était la dernière dans le projet, nous trouvons à la place de la comptine thématique, une partie consacrée à l'identification de différentes relations existantes entre les mots du lexique.

Cette progression représente bien le principe de la pédagogie de l'intégration qui demande l'alternance entre les moments d'enseignement/ apprentissage et les moments de l'intégration, dans la réalisation du projet.

3.2.1 Les pratiques de classe de l'enseignante de Bent El Mouslima :

Nous avons six « *oui* » sur six séances observées.

L'enseignante suit uniquement, activité par activité, la progression du manuel. C'est pour cela que nous ne trouvons aucune séance non inscrite dans le projet développé.

Cependant, cette enseignante ne réalise pas vraiment la situation d'intégration.

Elle se limite à choisir deux consignes pour les poser (sous forme de questions) aux élèves, en négligeant les autres consignes qui restent.

Ces questions sont :

- « *Décris oralement un fruit ou un légume de ton choix (forme, couleur, goût) ?* »

- « *Cite les légumes qu'il faut préparer une salade variée ?* »

3.2.2 Les pratiques de classe de l'enseignante de Haddad Akila :

Pour cette enseignante, il est impossible de trouver une séance non inscrite dans le projet 3 (six « *oui* » sur six séances).

Toutes les activités d'enseignement/ apprentissage sont réalisées, sauf celle de l'intégration et celle de la comptine.

L'enseignante, de son coté, demande aux élèves de réaliser la situation d'intégration à la maison avec l'aide de leurs familles et de ramener, après, le produit à la classe. Quant à la comptine, elle ne la rappelle plus.

3.2.3 Synthèse :

Les deux enseignantes suivent la progression du manuel, parce qu'elles n'ont pas une autre source.

Mais, selon leurs explications, le problème du temps les pousse à dépasser quelques parties.

Pour eux, trois séances de 45 mn par semaines, ne suffissent pas pour réaliser toutes les activités, surtout quand on veut donner l'occasion à tous les élèves de lire et de participer à toutes les activités d'enseignement/ apprentissage.

L'interrogation qui se pose ici :

A cause du problème de temps, pourquoi les deux enseignantes ont choisi d'ignorer la même partie qui est la situation d'intégration ; alors qu'elle constitue, presque, le noyau des choix pédagogiques du programme de la 3^{ème}année primaire ?

L'observation nous amène, à conclure que les enseignantes ne connaissent pas les principes méthodologiques et pédagogiques de base qui bâtissent le nouveau programme de la réforme, parce qu'elles n'ont pas lu les fascicules du programme qui ont pour un seul rôle d'énoncer ces informations.

3.3 Le lexique utilisé dans les pratiques de classe :

Les fascicules du programme affirment l'utilisation, dans la classe de la langue française, de deux sortes du lexique, soit pour des fins didactiques ou non : un lexique relationnel et un autre fonctionnel.

3.3.1 Les pratiques de classe de l'enseignante de Bent El Mouslima :

Dans les pratiques de classe réalisées, nous remarquons l'existence d'un lexique relatif aux thèmes abordés par les quatre projets du programme.

Par exemple, le lexique que contiennent les activités de lecture, d'écriture, la situation d'intégration, et les activités de l'oral constitue des champs lexicaux correspondants au thème de la séquence 2. Projet 3, « *Au marché* » :

« *Bananes, fraises, pommes, oranges,…..* » ;

« *Pomme de terre, tomate, courgette,….. »*.

Plus, le lexique désignant les actes de parole. (cf., le tableau, p. 25)

Il existe aussi un lexique fonctionnel permettant l'enseignement du lexique thématique; et l'organisation des relations personnelles et professionnelles entre l'enseignant et ses élèves.

Parmi ce lexique, nous avons les mots des consignes des manuels :

« *Lire, écrire, compléter, lever, regarder,…..* » ;

Le lexique des activités du manuel, elles mêmes :

« *Pyjama, homme, les jours de la semaine, guitare, …..* » ;

Les mots des consignes orales, propre à l'enseignante, par lesquels elle ordonne aux élèves d'accomplir une tache donnée :

« *Ouvrir, ranger, sortir, effacer, recopier,…..* » ;

Dans, par exemple :

« *Ouvrez vos livres de lecture.* » ;

« *Ranger les affaires.* » ;

« *Recopiez la* phrase *sur le cahier.* » ;

Nous ajoutons à ces lexiques, celui des échanges entre les élèves et l'enseignante qui est riche des mots, désignant les objets de la classe et de son environnement :

« *Chaise, tableau, bureau,…..* » ;

« *Cours, escalier, drapeau,…..* » ;

Plus, les mots désignant les sentiments et des verbes variés :

« *Pleurer, peur, dessiner, dépêcher, rappeler,…..* ».

3.3.2 Les pratiques de classe de l'enseignante de Haddad Akila :

Par rapport à cette enseignante, nous pouvons déclarer l'existence des mêmes genres de lexique thématique et fonctionnel.

Nous gardons les mêmes exemples pour illustrer ses pratiques de classe, étant donné que nous avons observé la même séquence et les mêmes activités.

3.3.3 Synthèse :

Le lexique utilisé par les deux enseignantes semble être, quasiment identique, parce qu'elles travaillent dans un milieu similaire, sur une matière similaire, et à partir d'un document similaire (le manuel).

3.4 L'apprentissage du lexique se fait en contexte :

Puisque le programme de la 3ème AP n'organise pas des moments précis pour les enseignement linguistiques de la langue, l'enseignante sera obligé d'y revenir plusieurs fois tout au cours de la séance, à l'occasion de la réalisation d'une activité donnée.

3.4.1 Les pratiques de classe de l'enseignante de Bent El Mouslima :

A partir du manuel, l'enseignante puise les connaissances et les savoirs sélectionnés pour l'enseignement/ apprentissage de la langue.

Concernant le lexique, l'enseignante ne peut introduire ou expliquer des mots que si l'activité pratiquée, à ce moment là, le permet.

Par exemple, même si l'enseignement des actes de parole constitue une instruction de base, dans le programme, elle ne peut les introduire qu'à l'occasion des pratiques orales de dialogue. (Séance de l'oral, page 72)

Un autre exemple qui semble pertinent, celui de l'activité 7, Page 73du manuel. En vue de la réaliser, l'enseignante doit introduire le lexique indiquant le temps : « *les jours de la semaine, les mois de l'année, et les saisons* » qui ne se nomment ni thématique, ni fonctionnel, et ni des consignes. (Six « *oui* » sur six séances).

3.4.2 Les pratiques de classe de l'enseignante de Haddad Akila :

Il est de même pour l'enseignante de Haddad Akila. Elle a eu six « oui » sur six séances.

L'enseignante enseigne et explique les mots nouveaux au moment de la pratique.

Pour illustrer, nous récitons les mêmes exemples : des actes de parole, l'activité 7. Mais, nous ajoutons un dernier qui se présente à l'explication des mots marqués sue la page 74 au moment de la séance de pré-lecture.

3.4.3 Synthèse :

Les deux enseignantes suivent l'instruction qui nécessite une acquisition du lexique en contexte.

3.5 Les modèles didactiques de l'enseignement du lexique :

Les fascicules du programme annoncent le choix de plusieurs modèles didactiques adressés à l'enseignement du lexique.

Mais, malgré l'analyse du premier corpus que nous avons fait, il n'est pas encore clair pour nous, si la mention de ce choix avait pour but de justifier l'existence des pages 31, 55, 79,103 du manuel qui sensibilise les élèves de certain nombre de relations lexicales ; ou pour donner à l'enseignant la liberté de choisir le plus adéquat au niveau de ses élèves.

3.5.1 **<u>Les pratiques de classe de l'enseignante de Bent El Mouslima :</u>**

Pour ce critère, l'observation nous a donné six réponses « *non* » sur six séances.

Afin d'expliquer les mots, l'enseignante utilise d'autre moyens qui seront souvent le modèle référentiel.

Cette observation s'affirme par les exemples suivants :

Les mots « *haricot, cheveu* » (activité de lecture. Page 68) ont été expliqués en montrant aux élèves leurs référents réels.

Par contre, elle a utilisé la traduction en arabe pour expliquer les mots : « *melon, hérisson* ».

Généralement, l'enseignante n'explique pas beaucoup de mots. Pour cela, nous avons voulu observer comment elle va faire, lors de l'enseignement des mots marqués dans la page 74 (activité de pré-lecture).

Cependant, sa maladie l'a empêché de venir et de continuer son travail.

3.5.2 **<u>Les pratiques de classe de l'enseignante de Haddad Akila :</u>**

Parmi toutes les explications du lexique qu'a fait l'enseignante, un seul modèle didactique indiqué dans les fascicules du programme a été utilisé (Six « *non* » sur six séances).

En effet, comme la première enseignante, elle ne développe pas plusieurs mots. Sauf, certains de ceux qui apparaissent dans l'activité de pré-lecture : « *agrume, verger* ». Page 74 du manuel, où elle utilise le modèle sémantique, en citant les différents champs lexicaux de ces mots pour transmettre le sens.

L'enseignante utilise, aussi, le modèle référentiel pour expliquer les mots : « *blanc, vert* ». Page 74.

3.5.3 **<u>Synthèse :</u>**

Les deux enseignantes n'emploient pas vraiment les méthodes didactiques choisies par le programme, pour enseigner le lexique.

A cause de l'absence des fascicules, les enseignantes se servent des autres moyens pour faire comprendre aux élèves le sens des mots.

Mais, pourquoi elles ont choisi la même méthode référentielle ?

Nous pensons que cette méthode semble être efficace et aussi convenable au niveau des élèves enseignés qui ne possèdent pas beaucoup de connaissances pré-requises sur la langue française. Et les enseignantes connaissent très bien cet avantage.

3.6 L'explication se fait au tableau :

« *Les mots nouveaux ou les mots-clés seront présentés par écrit au tableau.*» (Document d'accompagnement de programme de la 3ème AP et de la 4ème AP, 2008 : 15).

Le passage déclare, directement, que n'importe quelle explication de mots faite, doit être sur le tableau, en vue de la présenter et qu'elle soit repérée par tous les élèves de la classe.

3.6.1 Les pratiques de classe de l'enseignante de Bent El Mouslima :

Dans les pratiques de classe de cette enseignante, les mots s'écrivent sur le tableau, mais pour une seule raison : inviter les élèves à épeler le mot et le lire correctement.

3.6.2 Les pratiques de classe de l'enseignante de Haddad Akila :

Cette enseignante à son tour, aussi, n'utilise jamais le tableau pour l'explication de mots.

Elle les écrit soit pour la lecture, soit pour insister sur les apports d'une activité donnée. Comme elle l'a fait avec l'activité 4, page 68 du manuel, en insistant sur l'ajout de «*s*» du pluriel.

3.6.3 Synthèse :

Les enseignantes ne pratiquent pas cette instruction, parce qu'elle a été mentionnée seulement dans le document d'accompagnement du programme.

3.7 L'explication des mots se fait à travers l'échange :

Le document d'accompagnement apporte une autre instruction qui explique que : « *l'explication des mots repose sur l'interaction* ». (Document d'accompagnement de programme de la 3ème AP et de la 4ème AP, 2008 : 15)

Cela veut dire que l'explication des mots dans la classe doit se baser sur l'échange de communication entre l'enseignant et ses élèves.

3.7.1 **<u>Les pratiques de classe de l'enseignante de Bent El Mouslima :</u>**

Deux réponses « *oui* » sur six séances.

Les explications de l'enseignante repose rarement sur l'échange des paroles.

Des fois, elle donne, seulement, la traduction en arabe, parce qu'elle pense que ce mot est inconnu.

En revanche, nous comptons deux séances où elle explique les mots : « *hiver, haricot* », à travers un échange réciproque avec ses élèves.

Dans la séance de lecture page 68, afin d'expliquer le terme « hiver », elle dit les énoncés suivants :

« *Vous savez c'est quoi l'hiver ?* » ;

« *L'hiver, c'est quand il y a la pluie, le vent, la neige, le froid.* » ;

« *Vous ne savez pas ?* ».

Entre chaque énoncé, nous pouvons entendre les élèves qui répondent soit par « *oui ou non* », ou soit par des expressions en arabe, dont la traduction en français est : « *viande, pluie, je ne sais pas, qu'est ce que c'est.* »

La même chose pour le mot « *haricot* », l'enseignante, après avoir prononcer quelques énoncés :

« *Vous connaissez les haricots, n'est ce pas ?* » ;

« *On a fait déjà ce mot* ».

Quand elle s'est aperçue par les réponses des élèves qu'ils ne le connaissent plus, elle décide de montrer son référent.

3.7.2 **<u>Les pratiques de classe de l'enseignante de Haddad Akila :</u>**

A partir des grilles d'observation, nous pouvons dégager une seule séance (de lecture), où le mot « *agrume* » a été expliqué à travers la communication.

Elle a, d'abord, posé cette question :

« *Vous connaissez c'est quoi l'agrume ?* »

Quand elle a observé le silence de tous les élèves, l'enseignante décide de reformuler la question, en disant : « *Qui veut me donner un fruit du groupe des agrumes ?* »

Dans ce cas, certains élèves comprennent et donnent des réponses variées (justes et fausses) : « *citron, orange, pomme, mandarine* ».

3.7.3 Synthèse :

Grosso modo, dans toutes les séances observées des deux enseignantes, le nombre des moments d'explication du lexique est restreint, si bien qu'il est quasi rare de trouver un mot expliqué à travers l'interaction.

3.8 La place de l'enseignement du lexique est implicite :

D'après la conclusion de l'analyse du programme, nous avons constaté que l'enseignement linguistique de la langue (lexique et grammaire) ne peut être explicite, dans tous les moments d'apprentissage même parmi ceux destinés à l'explication du lexique.

3.8.1 Les pratiques de classe de l'enseignante de Bent El Mouslima :

Puisque l'enseignante suit la démarche du manuel, dans ses pratiques, nous ne trouvons aucune trace d'un enseignement explicite de lexique français.

3.8.2 Les pratiques de classe de l'enseignante de Haddad Akila :

L'enseignante de **Haddad Akila** n'effectue guère un enseignement explicite du lexique, au milieu de ses pratiques de classe.

3.8.3 Synthèse :

Les instructions officielles qui ordonnent un enseignement de langue implicite, sont réellement suivies, et les enseignantes n'ajoutent rien.

3.9 Les activités entraînant l'apprentissage du lexique :

De nombreuses activités ont été imposées, de sorte qu'elles favorisent le développement des compétences de communication, d'oral, de lecture et d'écriture.

3.9.1 Les pratiques de classe de l'enseignante de Bent El Mouslima :

Les pratiques de classe de l'enseignante de **Bent El Mouslima,** fournissent aux élèves des activités de :

- Compréhension orale

Dans la séance de l'oral, l'enseignante produit plusieurs énoncés, pour décrire le dialogue dessiné dans le manuel. Ainsi, pour donner l'occasion aux élèves d'écouter des paroles en langue française. (Mon Premier Livre de Français, 2008 : 72)

De plus, ces derniers écoutent les consignes articulées par l'enseignante (du manuel ou propre à lui).

Nous pouvons repérer ces consignes, au sein des interactions échangées au cours de l'activité de l'oral et de l'intégration.

- Compréhension écrite

La séance de lecture est la principale séance au moyen de la quelle les élèves lisent des textes et des mots variés et des consignes écrites. (Mon Premier Livre de Français, 2008 : 68)

- Production orale

Les élèves ne produisent pas des énoncés interactifs, parce que, dans la classe, la majorité de leurs échanges sont en langue arabe. L'enseignante n'interdit pas l'usage de la langue maternelle.

Concernant les énoncés produits, en travaillant sur la langue, nous présentons l'exemple de l'activité 2. Page 73 du manuel.

Les élèves produisent la phrase et accomplissent des opérations substitution et de reproduction.

L'enseignante utilise la comptine : elle demande aux élèves de la lire en entier, pour mieux l'exploiter également pour la production orale.

- Production écrite

Quant à cette activité, nous trouvons des pratiques d'écriture, au moyen de la substitution de « client » par « cliente », page 69 du manuel.

3.9.2 Les pratiques de classe de l'enseignante de Haddad Akila :

Cette enseignante, comme la première, pratique des activités permettant :

- La compréhension orale

Il y avait des énoncés et des consignes lors de la séance de l'oral, page 72-73 du manuel.

- La compréhension écrite

En lisant des textes, page 74-68 du manuel.

- La production orale

En produisant des énoncés interactifs, parce que l'enseignante interdit tout recours à la langue maternelle.

Comme le cas d'une élève qui a demandé la permission d'aller chercher son manteau en disant : « *Madame, chercher le manteau.* ».

A ce moment là, l'enseignante, avant de la répondre, a corrigé la phrase à l'élève.

Il y a des activités orales réalisées avec des opérations de substitution, de remploi et de déduction (exercice 8, 9. Page 73 du manuel).

- La production écrite

Cette enseignante insiste, aussi, sur les activités de l'écriture, surtout celles pratiquées sur l'ardoise. Toutes les activités de la page 69 du manuel ont été faites sur l'ardoise, sauf le numéro 4 sur le cahier.

Il y avait, en plus, une activité de dictée des mots : « *niche, biche, vache, cheval.* »

3.9.3 Synthèse :

Les pratiques de classe des deux enseignantes permettent un apprentissage du lexique, à travers toutes les activités fixées dans les fascicules du programme.

Néanmoins, l'une d'entre elle se préoccupe plus de l'écriture, en utilisant un support non mentionné dans le programme, qui est la dictée.

L'analyse des cours observés nous a permet d'aboutir à des résultats très importants. A partir de ces derniers nous allons rédiger la conclusion de notre recherche.

Conclusion générale :

En travaillant, nous avons visé, principalement, le but de répondre à la question de notre problématique :

Est-ce que les activités pratiquées dans la classe permettent la réalisation des objectifs de l'enseignement du lexique, concernant la nouvelle approche de la réforme ?

Nous avons, donc, dégager et analyser, d'abord, les objectifs et les méthodologies de l'enseignement du lexique inscrits dans les fascicules du programme et le manuel scolaire de la 3ème AP.

Ensuite, nous avons comparé les résultats de cette première analyse avec ceux de l'analyse de l'observation des pratiques de classe réalisées par deux enseignantes.

Comme conclusion générale du travail, nous pouvons dire que malgré le fait que les deux enseignantes ne suivent pas quelques instructions d'enseignement/apprentissage du lexique, comme le choix des modèles didactiques, l'explication sur le tableau et à travers l'échange. Mais, les objectifs de l'enseignement du lexique, doter l'élève d'un stock lexical riche et développer sa capacité de la lecture, peuvent être atteints à la fin d'année.

Les pratiques de classe des deux enseignantes insistent sur la lecture correcte des textes.

Or, le troisième objectif de l'enseignement du lexique qui assure aux élèves la maîtrise de la production de quelques énoncés puisés de leur lexique mémorisé, n'était pas visé par les pratiques de classe, étant donné que les deux enseignantes s'intéressent beaucoup à la compréhension au point qu'elles négligent un peu la production.

Les deux enseignantes, en suivant toutes les activités du manuel, pratiquent avec d'indifférence celles de l'oral. Et nous savons bien que le programme de la 3ème AP accorde une priorité à l'oral pour le développement de la compétence communicative.

A partir de tout cela, nous pouvons affirmer que les pratiques de classe des deux enseignantes ne suivent pas les méthodologies inscrites dans les fascicules du programme, sauf celles qui sont indiquées dans le manuel.

De plus, leurs pratiques réalisées ne contribuent qu'à la concrétisation de la majorité des objectifs de l'enseignement du lexique et négligent un, même si que celui-ci participe, directement, à la réalisation des objectifs généraux de la réforme (la compétence communicative).

Cela peut être justifié par le fait que les enseignantes, avec lesquelles nous avons travaillé, n'ont pas consulté le programme et son document d'accompagnement. Ce qui fait qu'elles ne connaissent pas les objectifs généraux et spécifiques de l'enseignement de français de la réforme.

Certes, notre étude qui a été faite avec deux enseignantes seulement ne généralise pas cette conclusion.

Mais, si la plupart des enseignants ne consultent pas les fascicules du programme, cela peut conduire à l'échec de la nouvelle approche de la réforme et de ce fait l'échec de la modernisation du système éducatif. La seule solution qui nous semble efficace est d'imprimer un grand nombre de ces fascicules et d'assurer que chaque enseignant les possède.

La bibliographie

ALAIN, B., (2004), Grammaire alphabétique, Les guides Le Robert et Nathan, Turin, G. Canale & C. S.p.A – Bogaro T.se.

BORDLEAU, A., MORENCY, L., (1999), *L'art d'enseigner : principes, conseils et pratiques, Montréal*, Gaëten Morin Editeur Itée.

DAUMAS, M., LAGANE, R., (1974), *Comment apprendre le vocabulaire?,* tome (1), Canada, Librairie Larousse.

EVELYNE, B., (1991), *L'approche communicative : théorie et pratique*, Collection didactique des langues, Paris, CLE international.

GENOUVRIER, E., PEYTARD, J., (1970), *Linguistique et enseignement de français*, Paris, Librairie Larousse.

NIKLAS-SALMINEN, A., (1997), *La lexicologie*, Collection Cursus, Paris, Armand Colin.

PICOCHE, J., (1987), *Précis de lexicologie française : l'étude et l'enseignement du vocabulaire*, Paris, Nathan.

PICOCHE, J., (1993), *Didactique du vocabulaire français*, Paris, Nathan.

SAUSSURE, F de, (1972), *Cours de linguistique* générale, Paris, Payot.

ZETILI, A., (2005), *Analyse des procédés d'enseignement/apprentissage de la production écrite en classe de français cas du cycle secondaire en Algérie,* thèse du Doctorat d'état, Université Mentouri, Constantine.

WAGNER, R-L., (1967), *Les vocabulaires français*, Paris, Librairie Marcel DIDIER.

WOLFGANG, K., (1989), *Acquisition de langue étrangère*, Paris, Armand Colin.

Sitologie :

BENZERARI, A., *L' « approche par compétence », ses fondements et les moyens de la rendre féconde,* consulté le 20/03/2010 à l'adresse :http://www. El Waean.com/

BELTRAMI, *L'enseignement du lexique au cycle 1,* consulté le 22/02/2010 à l'adresse http://www.eduFLE.net/

C.E.C.R, article consulté le 30/03/2010 à l'adresse http://www.ac-noumea.nc/

Conseil de l'Europe, 2000 : 87, version électronique de *Cadre Européen Commun de Référence* consultée le 30/03/2010 à l'adresse http : //www.coe.int/

La compétence de communication, article consulté le 05/04/2010 à l'adresse http://svp.muni.cz/

La *consigne, chemin qui mène aux apprentissages*, article consulté le 04/04/2010 à l'adresse http://www.Oasisfle.com/

Pédagogie, article de l'encyclopédie Wikipédia consulté le 09/12/2009 à l'adresse http://fr.wikipédia.org/

RIBA, *De l'approche communicative à l'approche actionnelle : apports du Cadre européen commun de référence pour les langues*, conférence consulté le 30/03/2010 à l'adresse http://sites.google.com/

Dictionnaire et encyclopédie

Petit Larousse, (1979), Paris, Librairie Larousse.

Dicos encarta, (2009), Encyclopédie Ecarta.

Supports

Document d'accompagnement du programme de français de la 3ème année primaire et de la 4ème année primaire, (2008), Commission Nationale des Programmes

.

Le manuel scolaire « *Mon Premier Livre de Français* », (2008), l'office national des imprimés scolaires.

Programme de la 3ème année primaire, (2008), Commission Nationale des Programmes

Annexe

Grille d'observation de pratiques de classe (1)

Date : 10/03/2010. Heure : 10h – 11h30 (2 séances consécutives). Année : 3ème AP. Etablissement : Bent El Mouslima.	Projet : 3 Séquence : 2 Page : 68-69. Activité : lecture – écriture.

Critères d'observation	**indicateurs**	**oui**	**non**	**Autres observations**
Objectifs	Les pratiques de classe répondent aux objectifs assignés.	++		Insistance sur la lecture et enrichissement et compréhension du lexique.
Progression	Les pratiques s'inscrivent dans un projet.	++		
Contenu	Le lexique employé dans les pratiques est en adéquation avec celui indiqué dans les fascicules.	++		Lexique thématique et fonctionnel.
L'enseignement / apprentissage du lexique	- L'apprentissage du lexique se fait en contexte.	++		Dans le déroulement des activités
	- L'explication du lexique se fait selon les modèles didactiques choisis.		++	Le référent des mots : haricot, cheveu. Et traduction : melon, hérisson.
	- L'explication du lexique se fait au tableau.		++	« Courgette, cheminée, hérisson » pour l'épellation.
	- L'explication se fait à travers l'échange entre l'enseignant et l'élève.	++		Explication du mot « haricot », « hiver ».

L'enseignement / apprentissage du lexique	- La place de l'enseignement du lexique est implicite.	++		
Activités d'apprentissage	Les pratiques fournissent des activités de : <u>Compréhension orale</u>			
	- Ecoute de divers énoncés.		++	
	- Ecoute des consignes.	++		Consignes du manuel des activités
	<u>Compréhension écrite</u> - Lecture des textes.	++		Séance de lecture du texte
	<u>Production orale</u> - Produire des énoncés interactifs.		++	Toutes les interactions en arabe
	- Produire des énoncés par un travail sur la langue.	++		Activités de reproduction et substitution
	<u>Productions écrite</u> - Ecrire de courts énoncés par un travail sur la langue.	++		Substitution du « client » par « cliente »

Grille d'observation de pratiques de classe (2)

Date : 14/03/2010. Heure : 13h – 13h45. Année : 3ème AP. Etablissement : Bent El Mouslima.	Projet : 3 Séquence : 2 Page : 70-71. Activité : situation d'intégration – comptine.

Critères d'observation	**indicateurs**	**oui**	**non**	**Autres observations**
Objectifs	Les pratiques de classe répondent aux objectifs assignés.	++		Insistance sur la lecture et enrichissement et compréhension du lexique.
Progression	Les pratiques s'inscrivent dans un projet.	++		
Contenu	Le lexique employé dans les pratiques est en adéquation avec celui indiqué dans les fascicules.	++		Lexique thématique et fonctionnel.
L'enseignement / apprentissage du lexique	- L'apprentissage du lexique se fait en contexte.	++		Pas de mots expliqués
	- L'explication du lexique se fait selon les modèles didactiques choisis.		++	
	- L'explication du lexique se fait au tableau.		++	
	- L'explication se fait à travers l'échange entre l'enseignant et l'élève.		++	

L'enseignement / apprentissage du lexique	- La place de l'enseignement du lexique est implicite.	++		Pas de moments précis pour l'enseignement
Activités d'apprentissage	Les pratiques fournissent des activités de : Compréhension orale - Ecoute de divers énoncés. - Ecoute des consignes. Compréhension écrite - Lecture des textes. Production orale - Produire des énoncés interactifs. - Produire des énoncés par un travail sur la langue. Production écrite - Ecrire de courts énoncés par un travail sur la langue.	++ ++ ++	++ ++ ++	2 consignes de la page 70. Lecture de la comptine.

Grille d'observation de pratiques de classe (3)

Date : 15/03/2010. Heure : 14h45 – 15h30. Année : 3ème AP. Etablissement : Bent El Mouslima.	Projet : 3 Séquence : 2 Page : 71. Activité : comptine.

Critères d'observation	**indicateurs**	**oui**	**non**	**Autres observations**
Objectifs	Les pratiques de classe répondent aux objectifs assignés.	++		
Progression	Les pratiques s'inscrivent dans un projet.	++		
Contenu	Le lexique employé dans les pratiques est en adéquation avec celui indiqué dans les fascicules.	++		
L'enseignement / apprentissage du lexique	- L'apprentissage du lexique se fait en contexte. - L'explication du lexique se fait selon les modèles didactiques choisis. - L'explication du lexique se fait au tableau. - L'explication se fait à travers l'échange entre l'enseignant et l'élève.	++	++ ++ ++	Ecrire les mots : éplucher, bonne, expliquer, pour les épeler.

L'enseignement / apprentissage du lexique	- La place de l'enseignement du lexique est implicite.	++		
Activités d'apprentissage	Les pratiques fournissent des activités de : Compréhension orale - Ecoute de divers énoncés. - Ecoute des consignes. Compréhension écrite - Lecture des textes. Production orale - Produire des énoncés interactifs. - Produire des énoncés par un travail sur la langue. Production écrite - Ecrire de courts énoncés par un travail sur la langue.	++	++ ++ ++ ++	Lecture de la comptine.

Grille d'observation de pratiques de classe (4)

Date : 17/03/2010. Heure : 10h – 11h30 (2 séances consécutives). Année : 3ème AP. Etablissement : Bent El Mouslima.	Projet : 3 Séquence : 3 Page : 72 – 73. Activité : de l'oral.

Critères d'observation	**indicateurs**	**oui**	**non**	**Autres observations**
Objectifs	Les pratiques de classe répondent aux objectifs assignés.	++		Développer la compréhension et enrichir le lexique
Progression	Les pratiques s'inscrivent dans un projet.	++		
Contenu	Le lexique employé dans les pratiques est en adéquation avec celui indiqué dans les fascicules.	++		Thématique et fonctionnel.
L'enseignement / apprentissage du lexique	- L'apprentissage du lexique se fait en contexte.	++		Au cours de la réalisation de l'activité 7.
	- L'explication du lexique se fait selon les modèles didactiques choisis.		++	
	- L'explication du lexique se fait au tableau.		++	
	- L'explication se fait à travers l'échange entre l'enseignant et l'élève.		++	

L'enseignement / apprentissage du lexique	- La place de l'enseignement du lexique est implicite.	++		
Activités d'apprentissage	Les pratiques fournissent des activités de :			
	Compréhension orale			Enoncés de dialogue
	- Ecoute de divers énoncés.	++		
	- Ecoute des consignes.	++		Consignes du manuel et de l'enseignante.
	Compréhension écrite			
	- Lecture des textes.		++	
	Production orale			
	- Produire des énoncés interactifs.		++	Les interactions sont en arabe
	- Produire des énoncés par un travail sur la langue.	++		Opération de substitution..2 et remploi.9
	Production écrite			
	- Ecrire de courts énoncés par un travail sur la langue.		++	

Grille d'observation de pratiques de classe (1)

Date : 11/04/2010. Heure : 13h – 13h45. Année : 3ème AP. Etablissement : Haddad Akila.	Projet : 3 Séquence : 2 Page : 67. Activité : lecture.

Critères d'observation	**indicateurs**	**oui**	**non**	**Autres observations**
Objectifs	Les pratiques de classe répondent aux objectifs assignés.	++		Développer la lecture et enrichir le lexique.
Progression	Les pratiques s'inscrivent dans un projet.	++		
Contenu	Le lexique employé dans les pratiques est en adéquation avec celui indiqué dans les fascicules.	++		Thématique et fonctionnel.
L'enseignement / apprentissage du lexique	- L'apprentissage du lexique se fait en contexte. - L'explication du lexique se fait selon les modèles didactiques choisis. - L'explication du lexique se fait au tableau. - L'explication se fait à travers l'échange entre l'enseignant et l'élève.	++	++ ++ ++	Pas de mots expliqués.

L'enseignement / apprentissage du lexique	- La place de l'enseignement du lexique est implicite.	++		
Activités d'apprentissage	Les pratiques fournissent des activités de :			
	Compréhension orale			
	- Ecoute de divers énoncés.		++	
	- Ecoute des consignes.	++		Consignes de l'enseignante.
	Compréhension écrite			
	- Lecture des textes.	++		La lecture du texte.
	Production orale			
	- Produire des énoncés interactifs.		++	
	- Produire des énoncés par un travail sur la langue.		++	
	Production écrite			
	- Ecrire de courts énoncés par un travail sur la langue.		++	

Grille d'observation de pratiques de classe (2)

Date : 12/04/2010. Heure : 15h – 16h15. Année : 3ème AP. Etablissement : Haddad Akila.	Projet : 3 Séquence : 2 Page : 68. Activité : de lecture.

Critères d'observation	**indicateurs**	**oui**	**non**	**Autres observations**
Objectifs	Les pratiques de classe répondent aux objectifs assignés.	++		Développer la lecture et enrichir le lexique.
Progression	Les pratiques s'inscrivent dans un projet.	++		
Contenu	Le lexique employé dans les pratiques est en adéquation avec celui indiqué dans les fascicules.	++		Surtout un lexique fonctionnel.
L'enseignement / apprentissage du lexique	- L'apprentissage du lexique se fait en contexte.	++		
	- L'explication du lexique se fait selon les modèles didactiques choisis.		++	Pas de mots expliqués.
	- L'explication du lexique se fait au tableau.		++	Il est utilisé pour insister su la marque du pluriel. Activité 4.
	- L'explication se fait à travers l'échange entre l'enseignant et l'élève.		++	

L'enseignement / apprentissage du lexique	- La place de l'enseignement du lexique est implicite.	++		
Activités d'apprentissage	Les pratiques fournissent des activités de : <u>Compréhension orale</u> - Ecoute de divers énoncés. - Ecoute des consignes. <u>Compréhension écrite</u> - Lecture des textes. <u>Production orale</u> - Produire des énoncés interactifs. - Produire des énoncés par un travail sur la langue. <u>Production écrite</u> - Ecrire de courts énoncés par un travail sur la langue.	 ++ ++	 ++ ++ ++ ++	 Consignes de l'enseignante. Lire les mots surtout.

<u>Remarque :</u>

L'enseignante a fait seulement les activités : 1-2-3-4-5.

Grille d'observation de pratiques de classe (3)

Date : 14/04/2010. Heure : 10h – 10h45. Année : 3ème AP. Etablissement : Haddad Akila.	Projet : 3 Séquence : 2 Page : 68. Activité : de lecture.

Critères d'observation	**indicateurs**	**oui**	**non**	**Autres observations**
Objectifs	Les pratiques de classe répondent aux objectifs assignés.	++		Développer la lecture et enrichir le lexique.
Progression	Les pratiques s'inscrivent dans un projet.	++		
Contenu	Le lexique employé dans les pratiques est en adéquation avec celui indiqué dans les fascicules.	++		Surtout un lexique fonctionnel.
L'enseignement / apprentissage du lexique	- L'apprentissage du lexique se fait en contexte. - L'explication du lexique se fait selon les modèles didactiques choisis. - L'explication du lexique se fait au tableau. - L'explication se fait à travers l'échange entre l'enseignant et l'élève.	++	++ ++ ++	Pas de mots expliqués.

L'enseignement / apprentissage du lexique	- La place de l'enseignement du lexique est implicite.	++		
Activités d'apprentissage	Les pratiques fournissent des activités de : <u>Compréhension orale</u> - Ecoute de divers énoncés. - Ecoute des consignes. <u>Compréhension écrite</u> - Lecture des textes. <u>Production orale</u> - Produire des énoncés interactifs. - Produire des énoncés par un travail sur la langue. <u>Production écrite</u> - Ecrire de courts énoncés par un travail sur la langue.	 ++ (Ecoute des consignes) ++ (Lecture des textes) ++ (Ecrire de courts énoncés)	++ (Ecoute de divers énoncés) ++ (Produire des énoncés interactifs) ++ (Produire des énoncés par un travail sur la langue)	Consignes de l'enseignante. Lire les mots surtout. Activité de dictée des mots : niche, biche, vache, cheval, sur l'ardoise.

<u>Remarque :</u>

L'enseignante a continué les activités : 6-7-8.

Grille d'observation de pratiques de classe (4)

Date : 15/04/2010. Heure : 13h – 13h45. Année : 3ème AP. Etablissement : Haddad Akila.	Projet : 3 Séquence : 2 Page : 69. Activité : écriture.

Critères d'observation	**indicateurs**	**oui**	**non**	**Autres observations**
Objectifs	Les pratiques de classe répondent aux objectifs assignés.	++		Développer la compréhension et enrichir le lexique.
Progression	Les pratiques s'inscrivent dans un projet.	++		
Contenu	Le lexique employé dans les pratiques est en adéquation avec celui indiqué dans les fascicules.	++		Surtout un lexique fonctionnel.
L'enseignement / apprentissage du lexique	- L'apprentissage du lexique se fait en contexte.	++		Pas de mots expliqués.
	- L'explication du lexique se fait selon les modèles didactiques choisis.		++	
	- L'explication du lexique se fait au tableau.		++	
	- L'explication se fait à travers l'échange entre l'enseignant et l'élève.		++	

L’enseignement / apprentissage du lexique	- La place de l’enseignement du lexique est implicite.	++		
Activités d’apprentissage	Les pratiques fournissent des activités de :			
	Compréhension orale			
	- Ecoute de divers énoncés.		++	
	- Ecoute des consignes.	++		Consignes de l’enseignante.
	Compréhension écrite			
	- Lecture des textes.		++	
	Production orale			
	- Produire des énoncés interactifs.		++	
	- Produire des énoncés par un travail sur la langue.		++	
	Production écrite			
	- Ecrire de courts énoncés par un travail sur la langue.	++		Complétion des mots de l’activité sue l’ardoise.

Remarque :

L’enseignante a dépassé la comptine et la situation de l’intégration.

Grille d'observation de pratiques de classe (5)

Date : 18/04/2010. Heure : 13h – 13h45. Année : 3ème AP. Etablissement : Haddad Akila.	Projet : 3 Séquence : 3 Page : 72-73. Activité : de l'oral.

Critères d'observation	**indicateurs**	**oui**	**non**	**Autres observations**
Objectifs	Les pratiques de classe répondent aux objectifs assignés.	++		Développer la compréhension et enrichir le lexique.
Progression	Les pratiques s'inscrivent dans un projet.	++		
Contenu	Le lexique employé dans les pratiques est en adéquation avec celui indiqué dans les fascicules.	++		Thématique et fonctionnel
L'enseignement / apprentissage du lexique	- L'apprentissage du lexique se fait en contexte. - L'explication du lexique se fait selon les modèles didactiques choisis. - L'explication du lexique se fait au tableau. - L'explication se fait à travers l'échange entre l'enseignant et l'élève.	++	++ ++ ++	L'activité 7. Pas de mots expliqués.

L'enseignement / apprentissage du lexique	- La place de l'enseignement du lexique est implicite.	++		
Activités d'apprentissage	Les pratiques fournissent des activités de :			
	Compréhension orale			
	- Ecoute de divers énoncés.	++		De dialogue du manuel
	- Ecoute des consignes.	++		Consignes du manuel et de l'enseignante.
	Compréhension écrite			
	- Lecture des textes.		++	
	Production orale			
	- Produire des énoncés interactifs.		++	
	- Produire des énoncés par un travail sur la langue.	++		Substitution, remploi et reformulation dans les activités 2-8.
	Production écrite			
	- Ecrire de courts énoncés par un travail sur la langue.		++	

Grille d'observation de pratiques de classe (6)

Date : 19/04/2010. Heure : 15h30 – 16h15. Année : 3ème AP. Etablissement : Haddad Akila.	Projet : 3 Séquence : 3 Page : 74-75. Activité : de l'oral. et de lecture.

Critères d'observation	indicateurs	oui	non	Autres observations
Objectifs	Les pratiques de classe répondent aux objectifs assignés.	++		Développer la lecture et la compréhension et enrichir le lexique.
Progression	Les pratiques s'inscrivent dans un projet.	++		
Contenu	Le lexique employé dans les pratiques est en adéquation avec celui indiqué dans les fascicules.	++		Thématique et fonctionnel
L'enseignement / apprentissage du lexique	- L'apprentissage du lexique se fait en contexte.	++		Au cours de la lecture.
	- L'explication du lexique se fait selon les modèles didactiques choisis.		++	Explication du mots : agrumes, par les champs lexicaux, et : vert, blanc, par le référent.
	- L'explication du lexique se fait au tableau.		++	
	- L'explication se fait à travers l'échange entre l'enseignant et l'élève.	++		Le mot : « agrume ».

L'enseignement / apprentissage du lexique	- La place de l'enseignement du lexique est implicite.	++		
Activités d'apprentissage	Les pratiques fournissent des activités de :			
	<u>Compréhension orale</u>			
	- Ecoute de divers énoncés.		++	
	- Ecoute des consignes.	++		Consignes du manuel et de l'enseignante.
	<u>Compréhension écrite</u>			
	- Lecture des textes.	++		Lire la fiche technique et le texte.
	<u>Production orale</u>			
	- Produire des énoncés interactifs.	++		L'énoncé : « chercher le manteau. »
	- Produire des énoncés par un travail sur la langue.	++		Activité 9 de l'oral(remploi)
	<u>Production écrite</u>			
	- Ecrire de courts énoncés par un travail sur la langue.		++	

GRILLE D'OBSERVATION DE SEANCE

I Objectifs et compétences

- clairement définis ?
- adéquation aux IO ?
- au niveau de la classe ?
- ont ils été atteints ?

II PREPARATION MATERIELLE ET DOCUMENTS:

- la préparation matérielle est bien pensée ?
- nature et statut des documents :
- choix, qualité, lisibilité (si accompagnés d'un questionnaire, celui ci est il cohérent ? en adéquation avec les objectifs ? avec les supports ? …)

III DEMARCHE :

- Présentation de la situation aux élèves (enjeu de la séance) : référence au contexte (activités situées en amont).
- La séance s'inscrit elle dans une progression ? dans un projet ?
- Y a-t-il progression dans la démarche ?
- une trace écrite ? (pas obligatoirement)
- une évaluation ? (sous quelle forme, de quel type ?)
- prolongement ? inter ou pluri disciplinarité ?
- gestion du temps.

IV MODES DE FONCTIONNEMENT :

- y a t il alternance ? (indiv, coll, en groupe ?)
- cette alternance est elle mise en place à bon escient ?

V CONTENUS :

- qualité, adéquation aux IO, aux objectifs visés, à l'âge et aux enfants.

VI ATTITUDE ET ROLE DU MAITRE :

- présence
- élocution, vocabulaire.
- rythme, enchaînement des activités.
- consignes (clartés, concision…)
- incite au dialogue, à l'argumentation, aux échanges
- maîtrise l'hétérogénéité
- gestion du groupe
- des réajustements sont ils opérés ? une remédiation envisagée ?

VII : ATTITUDE DES ELEVES :

- activité ? passivité ? (pourquoi ?)
- participation, écoute, motivation.
- respect des autres.

VIII Remarques

- organisation de la classe, affichage
- gestion de l'espace
- matériel utilisé

IX ENTRETIEN :

- esprit d'analyse, aptitude à l'autocritique
- observation des enfants, repérage des difficultés
- argumentation, justification, réajustements et solutions envisagées.

Projet de grille d'analyse de tout manuel scolaire

1. Les critères primordiaux : tout manuel doit répondre aux prérogatives ministérielles.

	oui	non
Il est en adéquation avec les Socles de Compétences.		
Il est structuré et structurant.		
Il répond aux principes généraux du Décret Missions		
Il favorise l'autonomie de l'enfant (apprendre à apprendre ; apprendre à comprendre)		
Le contenu du manuel est exact et actuel.		
Il contextualise les apprentissages et leur donne du sens.		

2. Il répond aux besoins des enfants.

	oui	non
Il favorise l'apprentissage par compétences.		
Il propose des situations mobilisatrices, des situations problèmes, des défis, des projets, …		
Il facilite les apprentissages.		
Il annonce clairement à l'élève ce qu'il va apprendre.		
Il favorise la structuration des acquis dans un but de transfert.		
Il propose des exercices d'application, de compréhension, de consolidation.		
Il favorise la différenciation des apprentissages.		
Il propose différentes pistes didactiques.		
Il propose des exercices hiérarchisés (taxonomies)		
Il propose des activités de remédiation **et** de dépassement.		

3. Il répond aux besoins des enseignants.

	oui	non
Sur le plan méthodologique.		
Il propose des développements de séquences d'apprentissages.		
Il propose des pistes d'évaluation formative et de différenciation.		
Il propose des pistes d'évaluation des acquis		
Il propose des pistes d'interdisciplinarité.		
Sur le plan des connaissances.		
Il fournit des informations scientifiques rigoureuses.		
Il permet de vérifier des connaissances d'ordre général (concept grammatical, concept mathématique, …)		
Sur le plan de la continuité.		
Il offre des perspectives de continuité au sein de la classe, au sein du cycle, au sein du cursus.		

4. Ses atouts.

	oui	non
Il est lié à un matériel didactique concret.		
Il a une durée de vie appréciable : qualité de la reliure, qualité du papier, …		
Les liaisons entre le guide pédagogique, le manuel de l'élève et les cahiers d'exercices sont aisées.		
Les illustrations sont pertinentes et attrayantes.		
Les supports d'information sont variés et adaptés (croquis, photos, schémas, textes, …)		
Il peut se présenter sous divers supports (fichier reproductible, cd-rom, cd audio, …)		
Il laisse un espace de liberté réservé à la vie de l'école.		

Résumé

Nous avons voulu par travail de recherche, savoir si les pratiques réalisées dans la classe de langue française de la 3ème AP, contribuent à l'atteinte des objectifs de l'enseignement du lexique et si elles sont en adéquation avec les méthodologies indiquées dans les instructions officielles.

En fait, nous avons conclu, à la fin d'étude, que les pratiques ne sont pas réellement adéquates. Mais, cela n'a pas gêné la réalisation de la majorité des objectifs de l'enseignement du lexique.

Nous arrivons, à la fin, de comprendre que l'indisponibilité des fascicules du programme était la cause de ce problème.

Summary :

We wanted by this reseach to know, if the practicings realized in the prelminaly french classes of the third year, acquire educational aims and have an adequate with the indicated mothodologies in the official instructions.

In fact, we concluded in the end of this study that practicings have not realy an adequate with the official instructions, but, it didn't prevent that to be realized.

The methods to acheive, the programme are not provided, so that it makes such a problem.

ملخص

أردنا من هذا البحث إن نعرف إذا ما كانت التطبيقات المنجزة بأقسام السنة الثالثة من التعليم الابتدائي خلال حصص اللغة الفرنسية تشارك في إصابة الأهداف التعليمية فتكمل المناهج المشار إليها في التعليمات الرسمية في الحقيقة.

توصلنا في نهاية هذه الدراسة إلى أن هذه التطبيقات لا تكمل بشكل فعلي التعليمات الرسمية، غير أنها لم تعرقل تحقيق أغلبية الأهداف، إلا أن عدم توفر المناهج المبرمجة كانت السبب الرئيسي في كمون الإشكال.